



1997

1^{er} SEMESTRE

INFC



*BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATION
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

INFO-EFS N°31

1er semestre 1997

SOMMAIRE

Editorial , par Joël Possich	p. 02
Compte financier EFS 1996 , par Catherine Dallidet	p. 04
Budget EFS 1997	p. 05
Conseil Technique EFS , mai 1997	p. 06
Documentation pédagogique (mai 97)	p. 07
Journées d'Etudes EFS 1996	p. 08
Table ronde sur l'accès aux cavités	p. 08
Table ronde sur le stage Moniteur	p. 10
Table ronde sur les normes européennes	p. 11
Table ronde sur l'équipement en fixe des cavités	p. 14
Journées d'Etudes EFS 1997	p. 15
Règlement Intérieur de l'EFS	p. 16
Région Ile de France - CSR "A" , par Marc Latapie	p. 19
Région Rhône Alpes - CSR "C" , par Marcel Meyssonier et Agnès Grandin	p. 20
Région Provence Alpes - CSR "D" , par Didier Delabre	p. 21
Région Bretagne - Pays de la Loire - CSR "H" , par Gabriel Renault	p. 21
Région Aquitaine - CSR "G" , par Laurent Vasse	p. 22
Stages Initiateur 1996 , par Rémy Limagne	p. 24
Initiateur formule cadre-stagiaire	p. 26
La formation des moniteurs de spéléologie , par Jean-Pierre Holvoët	p. 27
La formation d'instructeur de spéléologie , par Jean-Pierre Holvoët	p. 28
Les mémoires d'instructeurs depuis 1979	p. 29
B.E.E.S. spéléologie : stage en situation , par Jean-Pierre Holvoët	p. 30
Formation secours 1996 , par Florence Guillot	p. 31
4 années de stages scientifiques , par Stéphane Jaillet	p. 32
Conseil-Animation en Centres de Vacances , par Jean-François Godart	p. 36
Groupe d'Etudes techniques, 3 ans d'activités , par Joël Possich	p. 37
Fallait-il intervenir ? , par Jean-Pierre Depaquis et Stéphane Jaillet	p. 41

Photo de couverture : Mesure de débit à l'échelle limnigraphique du collecteur souterrain du Rupt du Puits (stage scientifique 1996). Cliché Claude Herbillon.

Rédaction : Rémy Limagne

EDITORIAL

par Joël POSSICH

Avec INFO-EFS n°31, vous allez pouvoir juger de l'activité de la commission durant l'année 1996.

Notre principale préoccupation, au travers des résultats obtenus, est la baisse du nombre de candidats au brevet d'Initiateur qui se poursuit. Les autres stages diplômants subissent l'influence de la baisse du premier niveau de formation de cadres.

La Direction de l'EFS a décidé de réagir pour enrayer ce processus. Même si l'impact du Brevet d'Etat se fait sentir, il devient urgent que chacun d'entre nous se charge de motiver les spéléologues des clubs à se former.

La fédération a montré l'exemple en participant financièrement à la formation du premier diplômé dans un club ; il s'agit de l'opération "1 initiateur par club ". Pourtant cela ne suffit pas. Les résultats ne sont pas satisfaisants, même si l'année 97 démarre mieux pour cette opération.

Un stage d'initiateur représente un investissement financier important pour un spéléologue. Débourser 2170 francs pour obtenir un diplôme fédéral fait certainement peur. Ce que les candidats potentiels ignorent parfois, c'est qu'il existe des aides financières importantes au niveau des clubs, CDS, CSR, FFS et formation continue.

Il faut donc faire circuler l'information pour éviter que l'argent ne soit une barrière à la formation des spéléologues. Le rôle des correspondants régionaux EFS en ce domaine est de première importance.

L'EFS participera à cet effort de communication par l'intermédiaire de la revue Spelunca. J'incite tous les présidents de clubs, CDS, CSR, à faire un effort financier important pour rendre accessible à tous l'accès aux stages EFS. L'investissement me semble important, car il influera à terme sur la pratique. La formation est une prévention des accidents. Moins il y aura d'accidents, moins les médias parleront de nous, moins la tendance sera de vouloir fermer les cavités.

J'entends déjà les remarques sur le coût de la journée de stage. La somme de 310 francs semble trop élevée.

Un stage dans une structure en dur, avec une personne assurant l'intendance, les frais d'amortissement et le coût du déplacement des cadres, revient en moyenne à ce prix de journée. En aucun cas un stage n'est fait pour faire du bénéfice, mais pour délivrer un enseignement de qualité dans un cadre approprié.

Argent, communication, deux thèmes à développer durant l'année 1997. Pour compléter ces mesures, il faut promouvoir une ancienne formule d'obtention du brevet d'initiateur. Vous trouverez dans ces pages une réactualisation de la formule "cadre-stagiaire" qui devrait convenir à bon nombre de spéléos.

Un grand sujet de préoccupation concernant la pratique, c'est la normalisation européenne. Vous trouverez quelques informations dans cet Info-EFS, mais surtout ne manquez pas la parution du Spelunca du 2ème trimestre qui annoncera de façon très claire la position de la FFS sur ce sujet.

Dans le même temps, un très gros travail sur le matériel léger est effectué et des règles d'utilisation seront édictées selon la législation en vigueur.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'information, l'EFS met à la disposition des stages du matériel moderne. En dehors du matériel de progression en parfait état, vous pouvez disposer :

- d'un micro-ordinateur portable et son imprimante portable,
- d'une photocopieuse portable,
- d'un moniteur avec son magnétoscope,
- d'un projecteur diapos,
- de malles pédagogiques remaniées récemment.

Pour compléter ces outils, un scanner et un lecteur CD Rom sont à votre disposition au pôle de Lyon.

Le pôle de Lyon vient d'acquérir un duplicopieur qui facilitera la diffusion de vos comptes-rendus de stage. La facturation se fera à prix coûtant.

Il me semble qu'à présent tous les éléments sont réunis pour améliorer la vie de chacun, alors profitez-en !

Vous savez tous que l'EFS avec ses cadres mettent l'accent sur la topographie. Parallèlement, au niveau technique de réchappe et de dégagement d'équipier, la tendance consiste à les simplifier pour en garder une ou deux très fiables.

Exemple :

Le dégagement d'équipier :

- Par le bas = couper la corde, à défaut dégagement avec balancier grande longe (faisable par tous).
- Par le haut = corde de secours, à défaut descente sur corde tendue aux bloqueurs (la plus sécuritaire).

Les techniques de réchappe :

- Perte de poignée = noeud Machard.
- Perte du bloqueur ventral = remplacer par la poignée (la perte des deux est peu probable).

En clair, vous êtes tous de fins techniciens des pratiques spéléologiques. L'enseignement que vous dispensez doit être simple pour être bien compris, clair pour être bien assimilé. Pour vous motiver tous vers cet objectif, je vous livre la règle des 3 T :

SIMPLICITE = EFFICACITE = SECURITE



La pensée du jour.

*Plantez-vous au fond du Berger, vous serez un misérable imprudent qui coûte cher à la collectivité et qu'on fera payer jusqu'à la fin de ses jours ;
allez vous perdre dans le Pacifique sud, vous serez un héros de l'aventure moderne qui touchera ensuite les royalties du best seller de l'année...*

R.L.

COMPTE FINANCIER EFS 1996

par Catherine DALLIDET

POSTES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Aide fédérale	187000		+ 187000
Fonctionnement			
Timbres-poste	4042.40	34229.60	-30187.20
Téléphone, télécopie	2127.85	23599.35	-21471.50
Photocopie	269.00	12950.16	-12950.16
Matériel de bureau (mobilier...)		7528.65	-7528.65
Fournitures de bureau (consommables)	70.00	11114.34	-11044.34
Entretien du matériel		2946.86	-2946.86
Déplacements et frais élus hors réunions		9848.70	-9848.70
Réunions			
Direction		3926.00	-3926.00
Comité Directeur		8582.63	-8582.63
Journées d'Etudes	5100.00	23905.30	-18805.30
Congrès, représentation		9952.72	-9952.72
Actions			
Valises doc, librairie	6996.00	2762.50	+4233.50
Label EFS	4800.00	2027.00	+2773.00
Cahiers EFS	9422.00	12001.38	-2579.38
Dossiers Instruction	7352.00	11412.03	-4060.03
Info-EFS	550.00	20338.80	-19788.80
Stage Moniteur	59760.00	55256.62	+4503.38
Stage national Initiateur + stages techniques	95150.00	79237.66	+15912.34
Opération 1 initiateur par club		14700.00	-14700.00
Stage C.P. Tir	57500.00	52515.72	+4984.28
U.V. Technique Instructeur		11769.35	-11769.35
Service placement	2700.00		+2700.00
Groupe d'Etudes Techniques		12733.93	-12733.93
Matériel d'explo et d'initiation	8121.00	23461.65	-15340.65
Conventions de formation continue	69980.00	56430.00	+13550.00
Calendrier des stages fédéraux		5780.10	-5780.10
Formation objectif		4060.00	-4060.00
Echanges internationaux (*)	17208.00		+17208.00
Manuel Technique (conception, ventes)	24040.00	11144.95	-12895.05
Manuel Technique (part FFS, pub, édition) (*)	60000.00	86565.60	-26565.60
Stage pédagogique		0.00	0.00
Solde au 31/12/96	621919.25	612781.60	+9137.65

Ce tableau est à comparer avec le prévisionnel : budget EFS 1996 (Info-EFS n° 29)

(*) = Actions non budgétisées

BUDGET EFS 1997

POSTES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Total solde et subvention FFS	250000		
Solde 1996 (compte BFCC + CCP)	15000		
Aide fédérale	235000		
Fonctionnement EFS	0	101000	- 101000
Timbres-poste		27000	- 27000
Téléphone, télécopie		25000	- 25000
Photocopie		11000	- 11000
Matériel de bureau (mobilier...)		10000	- 10000
Fournitures de bureau (consommables)		10000	- 10000
Entretien du matériel		3000	- 3000
Déplacements et frais élus, hors réunions		15000	- 15000
Réunions EFS	5000	64000	- 59000
Direction + déplacements stages / centres agréés		20000	- 20000
Conseil Technique		10000	- 10000
Journées d'Etudes	5000	24000	- 19000
Congrès, représentation		10000	- 10000
Actions EFS	294500	373000	- 78500
Valises pédagogiques, librairie		5000	- 5000
Label EFS	5000	3000	+ 2000
Cahiers EFS	10000	24000	- 14000
Dossiers Instruction	6000	20000	- 14000
Classeurs pour D.I. et Manuel Technique	2000	8500	- 6500
Info-EFS	500	22500	- 22000
Manuel technique EFS	20000	10000	+ 10000
Stage Moniteur	55000	60000	- 5000
Stage national Initiateur + stages techniques	90000	79000	+ 11000
Opération 1 initiateur par club		20000	- 20000
Stage pédagogique	2000	10000	- 8000
Stage C.P. Tir	30000	25000	+ 5000
Service placement	2000		+ 2000
Groupe d'Etudes Techniques		12000	- 12000
Matériel d'explo et d'initiation	6000	21000	- 15000
Conventions de formation continue	66000	40000	+ 26000
Circulaire aux brevetés actifs		5000	- 5000
Formation objecteur		8000	- 8000
Fonctionnement fédéral	0	11500	- 11500
Calendrier des stages fédéraux		6000	- 6000
Frais envoi calendrier des stages		3500	- 3500
Photocopies, envois autres commissions		2000	- 2000
TOTAL GENERAL	549500	549500	0

NB : Ce budget, adopté par le Comité Directeur FFS le 16 mars 1997, doit aussi être entériné par l'Assemblée Générale FFS du 18 mai.

CONSEIL TECHNIQUE EFS - MAI 1997

DIRECTION NATIONALE

Président	Joël POSSICH	63 rue Louis Becker, 69100 Villeurbanne	04.78.84.76.84
Président-Adjoint	Rémy LIMAGNE	54 rte de Pont de la Chau, 39300 Châtelneuf	03.84.51.62.08 F. 03.84.51.63.88
Trésorier	Catherine DALLIDET	3 rue Paul Verlaine, 91240 St Michel sur Orge	01.69.46.13.66 W:01.45.61.50.71
	Thierry MASSON	50 rue de Notz, 36000 Châteauroux	02.54.27.34.19
	Stéphane JAILLET	25 Bd Hardeval, 54520 Laxou	03.83.90.42.08
	Jean-Pierre HOLVOET	6 rue G. De Champeaux, 77720 Champeaux	01.60.69.97.50 F. 01.60.69.95.57
	Laurent MANGEL	18 rue Ludovic Bonin, 69200 Vénissieux	04.78.75.59.69
Elu C.D. FFS	Jérôme LHOMOND	Rue de la Forge, 12520 Pailhe	05.65.59.04.87

CORRESPONDANTS REGIONAUX

CSR "A"	Roland PROVOST	6 rue de la Mare aux moines, 91350 Grigny	01.69.06.78.98
CSR "B"	Marc LATAPIE	25 imp. des Bouleaux, Blaine, 71500 Louhans	03.85.76.08.95
CSR "C"	J.Ph GRANDCOLAS	191 rue Marcel Mérieux, 69007 Lyon	04.78.61.13.41
CSR "D"	Christian BOUCHER	16 Bd de la République, 13410 Lambesc	04.42.92.80.87
CSR "E"	Paul SZOSTAK	18 cours de la République, 34190 Ganges	04.67.73.65.31
CSR "F"	Agnès BERNHART	12 allée de Bigorre, 31770 Colomiers	05.62.74.01.48
CSR "G"	Laurent VASSE	14 rue de la Marque Débat, 65360 Vielle-Adour	05.62.45.90.79
CSR "H"	Gabriel RENAULT	7 rue Victor Schoelcher, 35200 Rennes	02.99.50.56.44
CSR "J"	Hervé TOMAT	50 cours Carnot, 76500 Elbeuf	02.35.77.29.81
CSR "K"	Ludovic MENOUX	7 avenue Charles de Gaulle, 08200 Sedan	03.24.29.09.58
CSR "L"	Francis VATREY	138 rue des Luets, 88800 Saint-Remimont	03.29.08.67.34
CSR "M"	Frédéric ROUX	51 rue René Soulet, 63000 Clermont-Ferrand	04.73.92.20.12
CSR "N"	Thierry MASSON	50 rue de Notz, 36000 Châteauroux	02.54.27.34.19
CSR "P"	Patrick ROBERT	73 rue Regard, 39000 Lons le Saunier	03.84.47.44.51
CSR "R"	Bruno GOERGLER	8 route de Guémar, 68150 Ribeauvillé.	03.89.73.60.66
CSR "S"	Alain ROUSSELOT	Pharmacie, le Bourg, 16380 Marthon	05.45.70.25.37
CSR "T"	Philippe BERNARD	H.I.A. Ste Anne, Bio méd., 83800 Toulon Naval	04.94.09.03.82
CSR "U" (intérim)	Jacques AUVERT	213 rue des Prairies, 87350 Panazol	05.55.31.11.15
CSR "V" (intérim)	Daniel SANTONI	1bis rue du Nouveau Port, 20200 Bastia	
CSR "W" (intérim)	Michel PAYET	64 ruelle des Bos Noirs, 97430 Tampon	

COLLABORATEURS NATIONAUX

Serge FULCRAND	406 rte de Rodilhan, 30119 Manduel	04.66.20.06.28
Jean-Louis GUILLEMAN	2 place de la Tour Eiffel, 31750 Escalquens	05.61.11.71.60 F:05.61.48.00.39
Jean François GODART	CDS 64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau	05.59.62.47.34
Alain CAYLA	Le Cayre, 46160 Gréalou	05.65.40.62.89
Nicolas CLEMENT	Ritou Bernède, 09320 Massat	05.61.96.97.97
FFS	130 rue Saint Maur, 75011 Paris	01.43.57.56.54 F: 01.49.23.00.95
EFS	23 rue de Nuits, 69004 Lyon	04.78.39.43.30 F: 04.72.07.90.74
CSR Rhône-Alpes	28 quai Saint-Vincent, 69001 Lyon	04.78.39.71.78
CSR Midi-Pyrénées	CROS, 7 rue André Citroën, 31130 Balma	05.61.11.71.60

DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE (mai 97)

1. DOSSIERS INSTRUCTION DE L'ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE.

Réf.	Titre et auteur(s)	Prix	Poids
101	Les publications (L. Gratté, P. Drouin, R. Laurent, M. Meyssonier), 1986	2 F	30 g
102	La prévention en spéléologie (R. Durand - SSF), 1981	3 F	40 g
103	Spéléologie, archéologie, préhistoire (G. Aimé, F. Rouzaud) <u>EDITION 1996</u>	10 F	50 g
104	La protection du milieu souterrain (G. Aimé, J. Rifès, P. Cabrol), 1981	3 F	50 g
105	Modifications biologiques à l'effort en spéléologie (F. Guillaume), 1995	8 F	50 g
106	Information topographie (M. Chiron, G. Linger, C. Rigaldie), 1982	3 F	40 g
107	Secourisme spéléo (A. Ballereau - CoMed), 1981	3 F	30 g
108	Spéléologues et chauves-souris (A. Porebski), 1994	7 F	40 g
109	Météorologie et spéléologie (P. Lafosse), 1985	6 F	60 g
110	Histoire de la spéléologie française (R. Limagne), 1995	6 F	40 g
111	Orientation, étude de cartes (J.P. Holvoët, R. Limagne), 1986	5 F	60 g
113	La pratique spéléologique et le droit (T. Marchand), 1990	5 F	30 g
114	Eléments de karstologie (F. Dame, S. Jaillet) <u>EDITION 1996</u>	10 F	50 g
115	Organisation et fonctionnement de la FFS (F. Dame), 1991	7 F	50 g
116	Approche de la biospéologie (F. Dame, UV Instructeur) <u>NOUVEAUTE 1997</u>	10 F	50 g
117	Les grands massifs karstiques de la France (S. Jaillet), 1994	10 F	50 g
118	Eléments de géologie (J.P. Holvoët, P. Pluchon) <u>NOUVEAUTE 1996</u>	10 F	50 g
150	<i>Collection complète des Dossiers Instruction</i>	100 F	810 g
160	<i>Collection complète des Dossiers Instruction reliés dans classeur EFS</i>	130 F	1040 g

2. LES CAHIERS DE L'EFS.

211	Cartographie, orientation, lecture de cartes (J.P. Holvoët)	40 F	140 g
214	Les grandes rivières souterraines (S. Fulcrand)	60 F	120 g
215	Spéléologie et archéologie (F. Guillot) <u>NOUVEAUTE 1996</u>	60 F	120 g

3. AUTRES FASCICULES OU DOCUMENTS DISPONIBLES (jusqu'à épuisement du stock).

311	Signes spéléologiques conventionnels (G. Favre, M. Audetat)	15 F	140 g
331	Carte postale "Ecole Française de Spéléologie" (5 différentes)	2 F	10 g
332	Cartes postales, par lot de 100	150 F	450 g
400	le Manuel Technique de l'EFS (niveau Initiateur)	80 F	480 g

Tarifs valables jusqu'au 01/11/97

Frais de port : jusqu'à 20g = 3 F ; 50g = 3,50 F ; 100g = 4,20 F ; 250g = 8,00 F ; 500g = 16,00 F ;
1kg = 21 F ; 2kg = 28 F ; 3 kg = 33 F

Le CALENDRIER DES STAGES FEDERAUX 1997

peut être consulté sur le réseau INTERNET. Accès : <http://www.insa-lyon.fr/Labos/CASM/EFS>

JOURNEES D'ETUDES EFS 1996

Les Journées d'Etudes de l'EFS se sont déroulées les 9, 10, et 11 novembre au centre polyvalent de Mandeuve près de Montbéliard dans le Doubs. Une organisation sans défaut a été assurée par le club spéléo de Mandeuve, le CDS 25 et la Ligue de Franche-Comté. Sans pouvoir les nommer tous ici, nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et au bon déroulement de ces journées.

80 participants environ, dont certains qui ont fait près de mille kilomètres depuis les Pyrénées, se sont retrouvés à ces Journées d'Etudes avec un programme plutôt chargé.

Samedi 9 novembre.

- De 14 heures à 18 heures : réunion du Conseil Technique de l'EFS. Rémy LIMAGNE, ex-Président de l'EFS présente un bilan de son mandat et la situation financière de la commission ; puis Joël POSSICH, nouveau Président, développe les grandes lignes de son programme, et les problèmes qu'il faudra affronter (compte-rendu dans ces pages).

- Apéritif d'ouverture à 19 heures, accueil par le Maire de Mandeuve.
- En soirée, présentation de la région par Claude PARIS, Président du CDS du Doubs.
- Présentation de mémoires d'Instructeurs : Joël POSSICH et Maurice DUCHENE.
- Présentation du réseau du Verneau par Gérard CHORVOT.
- Présentation du réseau des Chaillets par Benoît DECREUSE.

Dimanche 10 novembre.

- Intervention de Jean PIOTROWSKI, Secrétaire-Général FFS sur la politique fédérale.
- Tables rondes sur trois thèmes : le stage Moniteur fédéral, l'équipement en fixe des cavités, le libre accès aux cavités (comptes-rendus dans ces pages).
- Visite par groupes à la grotte du Crotot, guidée par Rolland BRUN et Denis MOTTE.
- Présentation de l'utilisation du réseau Internet par la FFS, par Damien BERJOAN.
- En soirée, présentation de la nouvelle délégation fédérale "conservatoire du milieu souterrain", par Romain VERLUT du Comité Directeur FFS.

Lundi 11 novembre.

- Intervention d'Olivier VIDAL sur la normalisation européenne et le groupe VGnorm.
- Intervention de Laurent MANGEL sur la nouvelle organisation du secteur matériel.
- Questions-réponses avec la nouvelle équipe EFS.

TABLE RONDE SUR L'ACCES AUX CAVITES

Animateur Rémy LIMAGNE

25 participants autour de Rémy LIMAGNE et Denise SOULIER (représentant la commission Environnement) ont débattu sur ce thème cher aux spéléos et sans cesse d'actualité. Au point de départ : la publication du Cahier du CDS n°10 intitulé "enquête sur les limitations d'accès aux sites karstiques", duquel sont extraits quelques chiffres éloquentes.

- Les causes de limitations d'accès sont : la protection (44%), le droit privé (25%), l'accès réservé (13%), le tourisme (8%), la sécurité publique (7%), autres motifs (3%).
- Les responsables de limitations sont : les propriétaires (30%), les clubs ou CDS (25%), les communes (23%), les administrations (15%), autres (7%).

Il apparaît donc que le problème provient largement de l'intérieur de nos structures : dans la plupart des cas, le facteur déclenchant une procédure de restriction d'accès est un spéléo ou un groupement spéléo qui s'adresse à une autorité ou un propriétaire.

Notons que le projet de loi sur le sport, dans son chapitre 5 (accès aux sites), donne au préfet le pouvoir d'interdire un site pour motif de protection, de limitation du bruit, etc...[*voir encadré].

Le débat s'est ensuite orienté vers les argumentations possibles pour contrer les procédures de limitation d'accès.

- Comment répondre au raisonnement purement écologiste "il y a des chauves-souris, donc il faut fermer" ? Pour Denise Soulier, seuls des arguments scientifiques peuvent justifier une procédure ; bien souvent les écologistes en sont dépourvus.

- Comment contrer un projet d'exploitation touristique ? Deux exemples sont développés. La Baume des Crêtes (Rémy Limagne) où l'argumentaire a été essentiellement technique et financier ; et le Mas Raynal (Didier Valès), où c'est la protection du site qui a été mise en avant, avec le risque de voir l'accès interdit pour tous.

D'autres cas sont évoqués : accès à la grotte Chabot dans l'Indre (Claudine Masson), cas de demande d'une jonction entre une grotte aménagée et une cavité naturelle (José Prévot).

Puis se pose le problème des différents niveaux d'intervention, et de leur cohérence. L'affaire du gouffre Berger en constitue un excellent exemple : le CDS, la Région, la FFS, sont intervenus dans le désordre et de façon contradictoire. Se montrer divisé est le meilleur service à rendre à l'adversaire. Il est vrai que dans la plupart des cas, il y a extrême urgence, et cela ne favorise pas la concertation entre les structures fédérales. Des conflits sur des questions d'accès peuvent aussi jaillir sur d'autres questions comme les secours... et vice-versa d'ailleurs.

En conclusion, il est rappelé que la première cause d'interdiction d'accès est la protection. Par conséquent, le message fédéral doit être "respectons la cavité pour pouvoir continuer d'y aller".

Puis quant à dénoncer les responsables de fermetures, il ne faut pas oublier les clubs et CDS qui, par le biais de conventions, se réservent un droit d'accès ; la protection a parfois bon dos.

Enfin, s'il faut intervenir, il faut absolument prendre le temps de la concertation, et décider du sens et du niveau d'intervention de chaque structure fédérale. Le chauvinisme et les susceptibilités individuelles doivent s'effacer devant l'intérêt commun.

Documentation distribuée ou consultée pour le débat :

1. *Enquête sur les limitations d'accès aux sites karstiques* - Cahier du CDS n°10 (à paraître).
2. *L'accès aux cavités* - Cahier du CDS n°6, juin 1995.
3. *L'abîme du Mas Raynal* - Fascicule du CDS de l'Aveyron, avril 1995.
4. *Convention de gestion, grotte de la Malatière à Boumois* - CDS du Doubs, juin 1996.
5. *Vous avez dit "libre-accès" ?* - R. Limagne, Info-EFS n°25, 1994.
6. *Projet d'argumentaire pour la liberté d'accès en spéléologie* - F. Jovignot, 1995.
7. *Recours gracieux tendant au retrait de l'arrêté municipal n°41995 en date du 11 avril 1995 réglementant l'accès au gouffre Berger* - FFS, 9 juin 1995.

* **N.D.L.R.** Consultées sur cette future "loi sur le sport", les fédérations concernées avaient évidemment réclamé que le texte leur donne des garanties pour l'accès aux sites sportifs naturels.

Voici ce qui en ressort dans l'avant-projet en date du 7 février 97, section 4 "accès aux sites de pratique sportive de pleine nature" notamment articles 49, 50, et 52 :

- "Le département établit [...] un plan départemental d'activités sportives de pleine nature qui recense les sites ayant une vocation permanente à recevoir une telle affectation".

- "La pratique d'une activité sportive de pleine nature peut être interdite ou limitée pour des motifs de tranquillité publique, de protection des espèces animales ou végétales, de préservation d'espaces naturels, de paysages ou de sites remarquables".

- "En l'absence d'interdiction portée explicitement à la connaissance du public, les terrains non clôturés [...] sont présumés ouverts au public pour l'exercice d'activités sportives de pleine nature".

J'espère que vous êtes rassurés !

R.L.

TABLE RONDE SUR LE STAGE MONITEUR

Animateur Jean-Pierre HOLVOET

10 participants. Quelques rappels préalables avant les échanges sur les problèmes d'évaluation. Il n'y a actuellement qu'un seul stage moniteur, en raison du petit nombre de candidats potentiels. Ce stage a lieu alternativement en avril et en septembre. En 1997, il se déroulera en septembre, et en 1998 en avril.

1. Faut-il intégrer des techniques dites "légères" dans le stage moniteur, et si oui à quel moment ?

Cette question renvoie à la définition même du moniteur : il est un spéléologue d'exploration, formateur de cadres et capable de s'adapter à toute cavité, à tout public et à tout type de matériel.

Cependant la pratique actuelle en club en matière d'équipement n'intègre que très rarement les cordes de diamètre inférieur à 9mm. Dans ces conditions il paraît difficile de vouloir évaluer dès les tests techniques la capacité d'utilisation de la corde de 8mm et autre matériel léger. L'ensemble des participants a donc considéré que, si au cours des tests techniques moniteurs, des stagiaires souhaitaient utiliser de la corde de 8mm, ils devaient alors en maîtriser l'utilisation technique et les règles de sécurité.

Par contre tous ont convenu que dans la 2ème partie du stage moniteur une information et une formation à l'utilisation du matériel léger devaient être entreprise, par exemple dans le temps consacré à la recherche technique. L'information devra porter en priorité sur les aspects technologiques de ces matériels et sur leur résistance. Quant à la formation, elle pourrait consister au rééquipement de certaines cavités en l'adaptant à ces matériels.

Cependant il a été rappelé que la "philosophie" de l'équipement est indépendante du diamètre de la corde utilisée et que l'enseignement de l'équipement devrait être abordé de façon identique dans tous les stages et quel que soit le diamètre de la corde utilisée. Il est proposé qu'un document de l'E.F.S. puisse préciser les règles essentielles en matière d'équipement de cavités.

Enfin a été abordé le problème des normes européennes et leur conséquence pour les utilisateurs que nous sommes. Il est évident que si l'utilisation de corde de faible \varnothing devait engager la responsabilité des cadres, il conviendrait d'être très prudent, voire proscrire l'utilisation de ce matériel dans les stages fédéraux.

2. Faut-il intégrer une évaluation des connaissances générales dans les tests techniques ?

Pourquoi vouloir évaluer ces connaissances aux tests techniques alors que tous les candidats sont initiateurs et ont donc un niveau correspondant au référentiel initiateur ? Comment les évaluer sans augmenter le temps des tests techniques et donc la durée du stage moniteur ?

Hormis la topographie pour laquelle les cadres des stages moniteur ont constaté une très forte baisse de niveau, les autres connaissances générales, liées à la pratique, sont correctement maîtrisées.

Naturellement au début des tests techniques il est parfois proposé un questionnaire d'évaluation, mais celui-ci ne donne pas lieu à sanction. Il permet à l'équipe d'encadrement d'adapter la 2ème partie du stage au niveau des stagiaires.

Il est rappelé que l'E.F.S. a pour vocation de former des spéléologues d'exploration et qu'en conséquence l'ensemble des sciences de la terre abordée dans les stages concourt à une meilleure connaissance des réseaux, et à leur compréhension. C'est grâce à cette connaissance que la recherche de continuations sera rendue possible.

Si la sécurité des pratiquants et la protection du milieu souterrain restent les deux axes fondamentaux de la pratique spéléologique, le premier point s'avère encore prépondérant dans les évaluations. L'ensemble des participants a considéré qu'en l'état actuel des travaux menés pour définir un contenu et un niveau de connaissances dans ces disciplines il était prématuré de vouloir réaliser aux tests techniques une évaluation-sanction sur les connaissances générales de la pratique.

Seule la topographie, comme cela a été décidé par le conseil technique de l'E.F.S., sera évaluée et sanctionnée lors des tests.

3. Les outils d'évaluation.

Il existe une très large palette d'outils pour évaluer les candidats moniteurs ou initiateurs : grilles d'évaluation, questionnaires, lecture de paysage à partir de diapositives, mises en situation, etc...

Au-delà des outils employés et de la rigueur indispensable pour une évaluation sérieuse, il a été rappelé la nécessité de préciser dès le début du stage les critères d'évaluation retenus. L'idéal étant de les élaborer avec les stagiaires en fonction du rôle du cadre (moniteur ou initiateur).

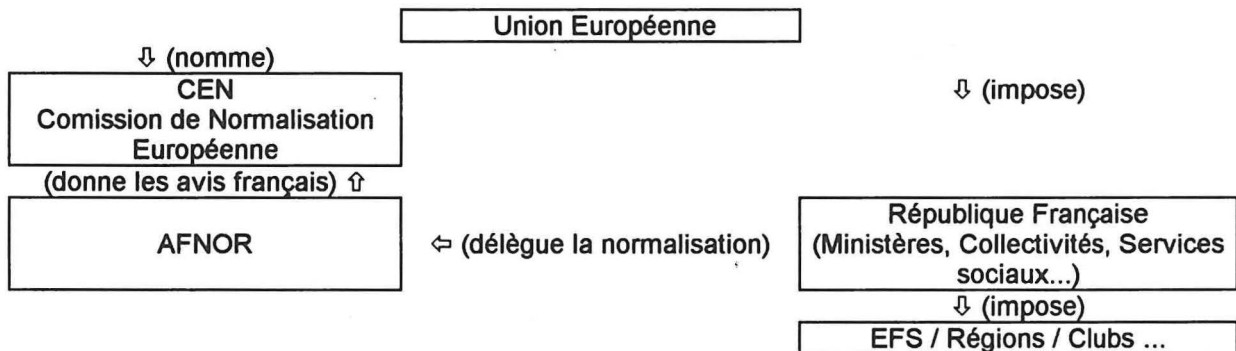
Deux expériences d'utilisation d'outils d'évaluation ont été évoquées. D'une part la lecture de paysage à partir de diapositives qui s'avère être un excellent outil, bien maîtrisé par les cadres et bien perçu par les stagiaires. D'autre part le "retour péda" qui permet une mise en situation d'un stagiaire face au groupe de ses pairs très motivés, devant les informer avec précisions du niveau de départ des stagiaires perf, de la progression réalisée durant la journée et du niveau atteint. Cette mise en situation est très riche et permet de mesurer la capacité à s'exprimer à un groupe, à rendre compte de son action et à l'évaluer.

TABLE RONDE SUR LES NORMES EUROPEENNES

Animateur Olivier VIDAL

21 participants réunis pour réfléchir sur le rôle que peut jouer la fédération dans l'élaboration des normes européennes sur le matériel de spéléologie.

1. Elaboration et application des normes CE.



2. Quels matériels spéléo normalisés ?

Tous ! → les "E.P.I." (Equipements de Protection Individuelle)

- Tous les amarrages : mousquetons, plaquettes, sangles, anneaux, sangles cousues, cordelettes, pitons, coinces, friends.
- L'équipement individuel : casques, descendeurs, bloqueurs, harnais, ceintures, cuissards, poulies)
- Cordes (∅ 9mm et +). Il y a deux types de cordes statiques dans la norme : type A (10mm et +), et Type B (9mm). Test statique avec noeud à 1500 kg (A) et 1200 kg (B). 5 chutes facteur 1 sous 100 kg (A) et 80 kg (B). Autres tests classiques (force choc...). Coût pour le fabricant pour normaliser CE : 10000 F par modèle de corde

3. V.G.Norm c'est quoi ?

Un groupe de travail fédéral créé par le Comité Directeur fédéral en octobre 1996 et placé sous la responsabilité du président de l'EFS. Elle rassemble des fédérés experts dans leur domaine et à même de donner des avis techniques régulièrement. Les travaux de ce groupe de travail sont synthétisés par un coordinateur. V.G.Norm a pour rôle de :

- rassembler l'information sur la normalisation concernant nos activités ;
- rassembler les avis techniques au sein de la FFS sur les projets de normes qui nous concernent ;

- représenter les spéléos français, les clubs et structures fédérales face aux différents interlocuteurs concernés par les normes CE :

- * AFNOR et ses laboratoires certifiés,
- * CEN (Commission Européenne de Normalisation),
- * les ministères français (Jeunesse & Sports, Travail et Industrie, Economie),
- * les fabricants de matériels,
- * les autres fédérations comme nous concernées.

La position de ce groupe de travail est une position de vigilance face à ces processus de normalisation. En effet, il ne sera pas possible d'y échapper, mais il est du devoir de la fédération de faire valoir le point de vue spéléo afin que ses structures, des clubs aux commissions nationales, ne soient pas pénalisées par une réglementation arbitraire.

5. Débat et réflexion pour l'élaboration d'une politique fédérale.

Sur les moyens d'actions vis-à-vis des ministères avec les autres fédérations :

- Coordination avec les autres fédérations car elles ont les mêmes problèmes.
- Il faut demander aux ministères des allègements et des modifications sur l'application des normes.
- Le matériel d'initiation des clubs doit-il être changé ? Et celui des membres du club ?
- On n'a pas le choix car il s'agit de décrets, et il y a la jurisprudence en plus.
- La loi sur le sport dit que les fédérations doivent élaborer les règles de sécurité nécessaires à la pratique sportive en collaboration avec le ministère J&S. On doit donc pouvoir faire quelque chose.
- Ce qu'il faut dire au ministère J&S, c'est que la responsabilité de la fédération et de ses cadres va être engagée et que cela va représenter un réel frein à l'activité.
- On va dire au ministre de la ville : "vous voulez que l'on fasse du sport mais on ne nous en donne plus les moyens".
- Il faut mettre les ministères devant leurs responsabilités
- Impliquer le CNOSF afin qu'il mette en place une commission inter-fédérations adéquate.
- Les utilisateurs que nous sommes doivent se faire entendre là où ils seront entendus c'est à dire auprès du ministère J&S.
- Le président FFS doit voir le président du CNOSF et des autres fédérations.
- Ces décrets sont contraires aux principes du sport pour tous.

Sur l'obligation du renouvellement du matériel :

- Exemple : l'Education Nationale oblige tous les gymnases de France à changer leur panneaux de baskets, d'où contribution des régions pour des raisons de sécurité.
- Les normes ont un avantage : protéger le pratiquant contre les matériels de mauvaise qualité.
- La sécurité civile a dû changer tout son matériel non CE.
- Depuis le 1/7/95 les constructeurs ne peuvent plus vendre de matériels non CE et les utilisateurs n'ont plus le droit d'en acheter.
- Une tolérance existe jusqu'au 1/7/98 uniquement pour les matériels d'eau vive (casques, gilets ...).
- Par contre on peut toujours utiliser du matériel acheté avant le 30/6/96, non CE, mais qui répond quand même aux critères de sécurité antérieurs.

Sur le cas particulier des casques :

- Est-ce que le casque est encore CE après qu'on lui ait percé des trous pour l'éclairage ?
- PETZL garantit ses casques pendant 5 ans.
- Retirer les délais de temps et mettre les casques à 10 ans au moins.
- C'est un système de société de consommation.
- Expérience de la fédération : Il faut se servir des statistiques que l'on a sur la durée de vie des casques pour prouver qu'il peuvent être garantis plus de 5 ans.
- Il faut demander aux constructeurs de garantir plus longtemps leurs casques que 5 ans.
- Il s'agit de 5 ans après la date de fabrication ou date d'achat ?
- Quels sont les arguments des constructeurs pour garantir seulement 5 ans leurs casques ?
- Il faut voir la référence aux textes officiels.
- Les casques sont les seuls matériels spéléo à ne pas faire partie du Code du Travail mais des matériels de "Sports et Loisirs".

Sur la responsabilité pénale des présidents de Clubs et responsables de stages :

- Est ce que les assurances couvrent si le casque n'est pas CE ?
- Un président doit-il faire signer une décharge à ses membres s'ils utilisent du matériel non CE ?
- Quelle est la responsabilité en cas d'accident après la fin de garantie par les fabricants ?
- Les présidents de CDS et de Clubs ont-ils une responsabilité ?
- L'article 221-1 du code de la consommation nous oblige à utiliser du matériel sécurit.

Sur notre rôle dans l'AFNOR :

- Démarches à faire auprès des fabricants, pour essayer de mettre la corde de 8 mm aux normes.
- Les fabricants ne peuvent plus vendre du matériel non CE depuis le 30 juin 1995. Ils ont donc intérêt à vendre de grandes quantités pour amortir les coûts de normalisation.
- Il faut essayer de faire modifier les normes, sur la 8mm par exemple.
- Dans l'AFNOR on est trop petit, on n'a qu'une voix sur 20.
- But de la norme : protéger les constructeurs et faire des ventes.
- Il faudrait dire "non" à l'Afnor car ces normes ne correspondent pas à la réalité.
- Quelle argumentation face à l'Afnor ?
- C'est la fédération qui a demandé à y rentrer, donc il faut assumer.
- L'Afnor ne fait que créer les normes, le gouvernement les fait appliquer.
- Vis à vis de l'Afnor, il faut jouer le jeu et mettre de vrais avis car se rebeller n'avancera à rien.
- Les normes ne concernent nommément que l'alpinisme et l'escalade ; sont-elles applicables à la Spéléo ?
- Les juges ne seront pas dupes, pour eux c'est pareil.
- Demander à ce que la 8mm passe en corde et pas en cordelette.
- Il faut que l'EFS sorte des conseils de techniques d'utilisation pour la 8mm.

6. Synthèse des actions fédérales à réaliser.

↳ **Volet 1** : Le Président de la FFS rencontre le Président du CNOSF pour l'informer des conséquences de ce décret sur les spéléologues de la FFS, et initier une action commune de l'ensemble du Mouvement Sportif afin que l'Etat prenne en compte la position des utilisateurs et si nécessaire dégage des moyens financiers. D'autre part, il écrit aux ministères concernés pour appuyer la demande de sortie des matériels de montagne du Code du Travail afin que la mise à disposition de matériel spéléo soit légale.

↳ **Volet 2** : Le Président de la commission Assurances de la FFS demande à l'assurance fédérale des réponses écrites en ce qui concerne le devenir des garanties en cas d'accident sur des matériels non normalisés.

↳ **Volet 3** : Le groupe de travail de l'EFS, V.G.Norm donne les avis de la FFS aux commissions de normalisation françaises et européennes en essayant d'agir sur les points de normalisation non réalistes (corde de 8mm, casques, etc ...).

↳ **Volet 4** : L'information auprès des clubs et des fédérés est urgente puisque le décret est déjà en application. Une fois que toutes les réponses ont été obtenues auprès des ministères concernés et des assurances, la fédération fait donc une large diffusion de l'information début 1997 auprès des CDS, Clubs et fédérés afin de les informer sur la conduite à tenir et les précautions à prendre. J. Piotrowski a exprimé l'idée d'un cahier du CDS sur le sujet et propose sa collaboration pour le réaliser. Des actions fédérales politiques ont été envisagées, comme la demande conjointe par tous les CDS et comités régionaux de subventions considérables au FNDS, afin de couvrir le coût de la mise en conformité des matériels et faire ainsi pression sur l'Etat.

N.D.L.R : Ce compte-rendu retrace les échanges qui ont eu lieu lors de cette réunion du 10 novembre 1996. Depuis, beaucoup de choses ont évolué : une circulaire a été envoyée à tous les CDS en février 97, et un point précis sera publié dans Spelunca n°66 de juin 97.

R.L.

TABLE RONDE SUR L'EQUIPEMENT EN FIXE DES CAVITES

Animateur Gabriel RENAULT

13 participants à ce carrefour ont échangé leurs expériences et leurs opinions sur la question.

1. L'aspect technique général.

La décision d'équiper en fixe une cavité peut être prise pour des raisons sociologiques : cavité très fréquentée, équipement facilitant la visite, pollution différente (moins de spits).

Mais aussi pour des motifs de sécurité : amarrages classiques non fiables (craie, calcaire délité...), équipement durable, installation des agrès plus aisée, difficulté vaincue (escalade équipée, tyrolienne).

La démarche se décompose ensuite en plusieurs phases :

- Recherche d'une norme d'équipement, du Comité Européen de Normalisation, de normes AFNOR, ou d'une réglementation fédérale.
- Choix du matériel à poser : type d'amarrage, corde, fil clair, sangle...
- Habilitation, compétence de celui qui assure la pose.
- Vérification après la pose (tests par bureau d'études).

2. L'aspect juridique.

Question de la responsabilité de celui qui a installé l'équipement. Il est quasi impossible d'identifier celui qui a posé un spit. En serait-il de même avec une broche ? L'éventuelle recherche de responsabilité est la principale source d'inquiétude. Absence de jurisprudence pour le moment. Le spit lui-même peut déjà être assimilé à un équipement fixe.

On peut envisager une démarche globale qui commence par :

- L'information des visiteurs par affichage, sur la spécificité de l'ouvrage et les risques de son utilisation.
- L'organisation de la pratique (accès limité aux personnes assurées par exemple).
- Conception préventive : ne pas équiper un puits d'entrée pour ne pas inciter les néophytes à descendre.

3. Exemples et débat.

La grotte de la Diau (Haute-Savoie) a été entièrement déséquippée d'agrès fixes qui se détérioraient (câbles, fils clairs). L'Unité de Valeur technique Instructeur 1993 a équipé en fixe des passages du réseau Trombe (Haute-Garonne) : pose de *Long-life* et de câbles. L'aven de rabanel a vu ses vieilles échelles de bois remplacées par des broches. Des CDS s'interrogent sur l'opportunité d'équiper en fixe certaines cavités (Combe aux Prêtres, aven de Hures). Le Conseil général des Alpes-Maritimes a confié à un professionnel l'équipement des canyons. Ce dernier s'est engagé sur une responsabilité decennale. Des directions Jeunesse et Sport proposent aussi des financements pour cela.

Les équipements fixes présents dans les gouffres peuvent être très anciens (échelles de bois, barreaux scellés) et peu esthétiques, mais comme d'ailleurs des parois criblées de spits. Aujourd'hui, un équipement fixe ne doit pas être une invitation à descendre, mais un point d'aide à la progression accroissant la sécurité.

L'utilisateur doit rester tout aussi responsable de ce qu'il fait : contrôler l'amarrage, réfléchir à l'installation de ses agrès. L'équipement fixe a ainsi un rôle pédagogique. Lorsqu'on utilise une broche, il faudrait voir la suivante (exemple des tyroliennes ou cheminées pré-équipées où on ne voit pas sur quoi on se pend).

Il serait intéressant de formuler une éthique sur l'installation des équipements en fixe des cavités. Un article du GET traitant de l'aspect technique sera le bienvenu.

JOURNEES D'ETUDES EFS 1997

Les J.E. 1997 se dérouleront les 8 et 9 novembre à Lathus (Vienne)

Thème central :

"Le matériel léger et son utilisation"

et groupes de réflexion sur

- comment rendre la topographie attrayante,
- comment développer la formation de cadres,
- les normes européennes,
- l'insertion en spéléo,
- etc...

Coût = 100 F tout compris sur place.

Venez en famille ! Garderie gratuite pour enfants de plus de 1 an.

CENTRE DE PLEIN-AIR DE LATHUS

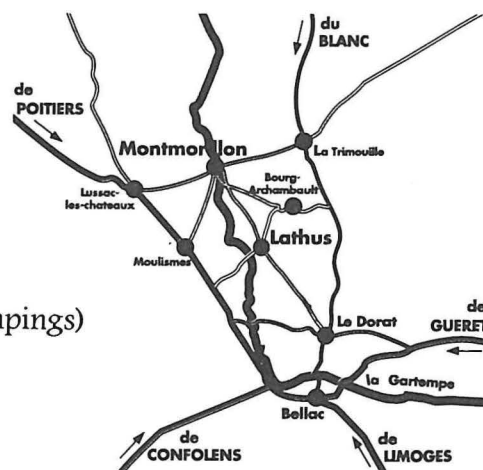
Centre de Plein-Air "La Voulzie" 86390 Lathus
Tél. 05.49.91.83.30 Fax 05.49.91.36.72

Demandez nos tarifs -

Structure d'hébergement

(110 lits - 3 réfectoires - 5 salles de réunion - foyer bar - campings)

Remise de 10% aux membres F.F.S



Formation BAPAAT option spéléologie
agrée par la D.R.D.J.S Poitou-Charentes
(avec sorties sur les départements 86 - 16 - 36 - 46)

Autres options BAPAAT :
kayak - escalade - VTT - tir à l'arc - poneys

REGLEMENT INTERIEUR DE L'E.F.S.

Article 1 :

1.1. L'Ecole Française de Spéléologie est la commission enseignement de la Fédération Française de Spéléologie.

1.2. Elle est dirigée par un Président élu pour quatre ans par le Comité Directeur de la F.F.S., après appel de candidature. Il s'agit obligatoirement d'un breveté fédéral actif.

1.3. En même temps que sa candidature, il propose celle d'un président-adjoint chargé de le remplacer en cas d'absence ou d'indisponibilité.

1.4. Le Président est chargé d'appliquer la politique de la F.F.S. en matière d'enseignement de la spéléologie.

Il est responsable du fonctionnement de la commission devant le Comité Directeur de la F.F.S. auquel il est convoqué obligatoirement au moins une fois par an avec voix consultative.

Il présente un budget prévisionnel et un bilan financier pour chaque exercice.

Il siège de droit avec voix consultative aux assemblées générales de la F.F.S.

1.5. Le personnel salarié mis à disposition de la commission est embauché par la F.F.S. sous la responsabilité de son Président.

Article 2 : La Direction Nationale

2.1. Le Président choisit parmi les membres de la F.F.S. toute personne qu'il estime utile au fonctionnement de l'E.F.S.

Cette équipe de Direction compte au maximum 6 personnes, en plus du Président et de son adjoint, dont un membre du Comité Directeur de la F.F.S. conformément à l'article 19 des statuts fédéraux. Ce membre est de préférence un breveté fédéral intéressé par tout ce qui concerne l'enseignement de la spéléologie.

2.2. Le personnel salarié et mis à disposition, et notamment le Directeur administratif désigné conformément à l'article 7 des statuts fédéraux, ainsi que les autres chargés de mission peuvent participer avec voix consultative aux réunions de la Direction Nationale s'ils y sont autorisés par le Président.

2.3. La Direction Nationale est l'organe exécutif de l'E.F.S.

Son rôle est de faire appliquer les décisions prises par le Conseil Technique de l'E.F.S., et de contrôler leur conformité aux statuts et à la politique fédérale.

2.4. Le Président fixe l'ordre du jour des réunions

Chaque membre de la Direction Nationale donne un avis au Président sur toute question que ce dernier lui soumet.

2.5. Les décisions sont prises à la majorité absolue des présents au premier tour, et à la majorité simple au second. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Article 3 : Le Conseil Technique de l'E.F.S.

- 3.1. Il existe, au sein de l'E.F.S., un Conseil Technique composé :
- de la Direction Nationale ;
 - et des Correspondants Régionaux.

Ce Conseil se réunit au moins une fois par an.

3.2. Il définit, avec l'ensemble des brevetés actifs, les propositions d'orientations politiques de l'E.F.S. qui seront soumises au Comité Directeur de la F.F.S. puis à l'assemblée générale.

3.3. Le Président soumet au Conseil Technique de l'E.F.S., sous la forme de son choix, toute question importante nécessitant une délibération de ce dernier.

3.4. Lors des votes chaque membre dispose d'une seule voix quel que soit le nombre de responsabilités exercées. Les décisions sont prises à la majorité absolue des présents au premier tour et à la majorité simple au second. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

3.5. Le Directeur Technique National et les Conseillers Techniques Régionaux peuvent assister, avec voix consultative aux réunions du Conseil Technique de l'E.F.S.

Article 4 : Correspondants Régionaux.

4.1. Les Correspondants Régionaux sont élus par leur Comité Régional.

Est éligible tout breveté fédéral résidant et fédéré dans la région, membre de la F.F.S. depuis au moins deux ans, et n'ayant pas été soumis à une sanction disciplinaire d'inéligibilité à temps telles qu'elles sont définies dans le règlement disciplinaire de la F.F.S.

Il ne peut y avoir qu'un correspondant par région fédérale.

4.2. Ses moyens financiers sont assurés par son Comité Régional, sauf exception définie expressément par le Président de l'E.F.S.

4.3. Il a un rôle de liaison entre l'E.F.S. et sa région. Il est chargé de transmettre à l'E.F.S. les idées émanant de sa région, et d'y faire appliquer les décisions prises par les organes décisionnaires de l'E.F.S.

4.4. Il est tenu de faire le bilan annuel écrit de son activité et de toutes les actions d'enseignement menées dans sa région.

4.5. Ses attributions cessent sur sa propre demande, ou après concertation sur demande de son Comité Régional ou du Conseil Technique de l'E.F.S.

4.6. En cas de vacance de poste, le Président du Comité Régional reçoit les informations de l'E.F.S., jusqu'à l'élection d'un nouveau correspondant.

Article 5 : Les chargés de mission.

5.1. Les personnes chargées de dossiers spécialisés ou temporaires, nommées par le Président de l'E.F.S. pour une durée limitée, sont les chargés de mission de l'E.F.S.

5.2. Le Directeur Technique National, les Conseillers Techniques Régionaux, les salariés, les vacataires et les objecteurs attachés à la commission font partie des chargés de mission.

5.3. Le Président sollicite leur avis sur les questions qu'ils ont en charge.

5.4. Ils peuvent assister aux réunions de la Direction Nationale et du Conseil Technique de l'E.F.S. avec voix consultative, à la demande du Président.

Article 6 :

6.1. Toute action entreprise dans et hors du cadre fédéral par un membre de la F.F.S. grâce à son brevet fédéral doit faire l'objet d'une information auprès du Président de l'E.F.S.

6.2. Tout breveté fédéral désirant entreprendre une action engageant l'E.F.S. auprès d'autres spéléologues ou d'un organisme public ou privé doit obtenir au préalable l'autorisation écrite du Président définissant les limites de l'action autorisée.

6.3. Sauf accord du Président, l'utilisation du papier à en-tête de l'E.F.S. est réservée aux membres du Conseil Technique, dans le cadre de leur activité. Ils sont tenus d'envoyer copie au Président des courriers expédiés.

6.4. En cas de manquement grave aux règles précitées, la Direction Nationale de l'E.F.S. se réserve le droit de demander au Comité Directeur de la F.F.S. de saisir la Commission Nationale de Discipline.

Article 7 :

7.1. L'E.F.S. dispose d'un budget annuel attribué par la F.F.S. et de ressources propres constituées par la participation financière des stagiaires et/ou des structures fédérales pour les stages et les produits de rétributions perçues pour services rendus.

7.2. Seuls le Président et le Trésorier, ou toute personne nommément désignée par le Président peuvent assurer le paiement des dépenses.

7.3. L'E.F.S. dispose d'un compte ouvert à la banque de la Fédération, et d'un compte chèque postal pour la gestion des stages.

7.4. Les collaborateurs de l'E.F.S. ne peuvent engager aucune dépense concernant la commission s'ils n'en ont reçu l'autorisation écrite du Président.

Article 8 :

8.1. Ce règlement a été adopté le 15 mars 1997 par le Comité Directeur de la F.F.S. après avis favorable de la commission statuts et règlements fédéraux, conformément à l'article 21 du règlement intérieur fédéral, et après consultation de la commission concernée.

8.2. Il remplace et annule le précédent et toute autre disposition prise antérieurement concernant le fonctionnement de l'E.F.S.

REGION ILE DE FRANCE - CSR "A"

par Marc LATAPIE

1. ACTIONS REGIONALES 1996.

- La journée "parcours initiatique" s'est déroulée le 23 mars au Puiset avec 13 participants. 6 s'avèrent avoir le niveau initiateur.
- Un stage Perfectionnement Technique a été annulé par manque de stagiaires.
- Publication du n°22 de la feuille de liaison régionale de la commission Enseignement.

2. ACTIONS DEPARTEMENTALES 1996.

- **CDS 91** : Organisation d'un week-end "prévention-secours" (Jean-Louis GUETTARD). 2 week-end "équipier de club", au Puiset et dans la Meuse (Roland PROVOST) : 6 stagiaires et 3 cadres. Claude ARCHIDOIT a obtenu le brevet de Moniteur Canyon.
- **CDS 77** : Action Diverse organisée par l'ESD spéléo, 21-26 avril : 11 stagiaires et 4 cadres. 2 week-end "Découverte" organisés par le même club : deux fois 10 stagiaires et 3 cadres.
- **CDS 75** : Week-end "prévention et auto-secours" au Puiset : 10 stagiaires de 3 clubs. Week-end "karstologie" en Belgique avec le CDS 75 : 10 stagiaires.
- **CDS 95** : Week-end "prévention et auto-secours", organisé par Corinne ARSENAULT. Week-end "topographie avec le CDS 75.
- **CDS 92** : 2 week-end "équipier de club", organisés par Laurent THERY. 3 jours "prévention et auto-secours" organisés par Véronique MASSA.

3. ACTIONS DES AUTRES COMMISSIONS.

- **Commission Canyon (Olivier PELLEGR)** : 4ème rencontre technique Canyon dans le Morvan : 30 participants. Week-end interclub dans le Jura : 30 stagiaires et 5 cadres. Week-end interclub "grandes verticales" dans le Vercors : 15 stagiaires et 5 cadres.
- **Commission secours (Denis LANGLOIS)** : L'exercice secours régional dans le Doubs a regroupé 80 spéléos. Deux stages AFPS : 10 stagiaires. Stage "formation aux techniques secours" : 15 stagiaires et 5 cadres. 4 week-end "prévention et auto-secours" : 12 stagiaires et 4 cadres.
- **Commission vidéo (Christine THOMAS)** : Week-end vidéo : 4 stagiaires et 1 cadre.

4. PERSPECTIVES 1997.

- La 3ème rencontre spéléo aura lieu au puiset le 11 mai (Patrick BONNARD, Roland PROVOST). Les thèmes en sont la montée alternative avec bloqueur de pied, la technique de dégagement croll à croll, la poignée-pompe : progrès ou gadget ?...
- Journée "parcours initiatique" le 8 mars -Olivier PELLEGR).
- Stage Initiateur sur 4 week-end, avec la Ligue de Bourgogne.
- Le CDS 91 compte 2 candidats volontaires pour l'Initiateur, et 6 pour le Moniteur.
- Nouveau correspondant départemental pour le CDS 75 : Patrick BONNARD, 42 rue Chapar, 75003 Paris. Tel : 01.42.78.42.14

REGION RHONE-ALPES - CSR "C"

par Marcel MEYSSONNIER et Agnès GRANDIN

En 1996, le Comité Spéléologique Rhône-Alpes regroupe 1302 licenciés (23 de plus qu'en 1995), dont 1077 hommes et 225 femmes, ou encore 74 membres individuels, et 1228 licenciés dans 84 clubs fédérés, soit en moyenne 15 membres par club. Sur 12 ans, la région a gagné 293 licenciés et 14 clubs.

303 licenciés sont brevetés de l'EFS : 227 initiateurs, 52 moniteurs, 24 instructeurs. Cela représente 22% des brevetés actifs en 1996, soit 50% des instructeurs actifs, 11% des moniteurs actifs, 25% des initiateurs actifs. En moyenne, la région "C" gagne une dizaine de cadres chaque année ; en 1996 : 24.

Sur 84 diplômes d'initiateur délivrés par l'EFS en 1996, 20 sont Rhônalpins, soit près du quart. A noter que le CSR "C" regroupe environ 15% des adhérents à la FFS ; ce résultat est donc satisfaisant.

La formation de moniteur n'a donné qu'un moniteur-stagiaire et un échec, ce qui est insuffisant.

Sur 28 candidats rhônalpins aux brevets fédéraux : 20 ont eu un brevet d'initiateur, un moniteur-stagiaire, un participant à l'UV technique Instructeur, et 3 brevets d'instructeur délivrés. Le stage Moniteur a été encadré par 6 instructeurs (et instructeurs-stagiaires) dont 4 Rhônalpins.

Tableau récapitulatif sur 3 ans

(Légende : A = nombre de stages ; B = journées-stagiaires ; C = journées-cadres)

Types de stages	1994			1995			1996		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Découverte	2	199	60	2	47	21	0	0	0
Formation / Perf.	3	322	102	6	368	118	6	216	102
Scientifique	3	104	24	3	86	20	2	50	14
Plongée	1	16	24	1	36	32	1	36	32
Matériel et technique	2	33	12	1	14	8	1	18	6
A.D.E.	1	4	0	3	183	57	2	262	60
Initiateur	2	174	80	3	232	105	1	105	42
Secours	0	0	0	8	652	101	8	?	?
Audiovisuel	0	0	0	0	0	0	1	38	6
Total	14	852	302	27	1618	462	22	725	262

REGION PROVENCE ALPES - CSR "D"

par Didier DELABRE

Département des Bouches du Rhône :

Un stage "Perfectionnement Technique" a eu lieu sur 3 week-end en juillet 96 : 12 stagiaires et 6 cadres. 3 journées "Topographie" ont réuni 10 stagiaires et 6 cadres.

Département du Vaucluse :

Week-end "Peinture sous terre, une autre façon de percevoir la cavité" : 11 participants. Un week-end "secourisme sous terre" organisé conjointement par la commission enseignement et le SSF84 : 12 personnes. Week-end "Equipement de cavité" : 15 personnes. Une journée "formation à la topographie" : 8 participants. 3 week-end "Découverte" ont réuni respectivement en automne 10, 8, puis 12 personnes.

Départements des Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence : pas de compte-rendu.

REGION BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - CSR "H"

par Gabriel RENAULT

Le CSR H s'étend sur 9 départements et a 10 clubs (3 départements sans club) et aucun individuel.

Il a été envoyé début 1996 un questionnaire à tous les clubs pour connaître les besoins en formations. 58 réponses sont revenues (sur 101 licenciés, ce qui est un très bon retour). Après le dépouillement il s'avère qu'il existe une forte demande en formation de niveau perfectionnement. Deux week-end ont été proposés puis annulés faute de participants. Il y a par contre eu un week-end de préparation à l'initiateur avec 3 stagiaires (ce qui n'est pas si mal...). En fait la région est en période de renouvellement car près de la moitié des brevetés ne pratiquent plus la spéléo. Cependant 4 à 5 licenciés ont l'intention de se lancer dans un stage initiateur. Ce qui ne pourrait faire que du bien car depuis 1991 il n'y a eu qu'un nouveau breveté sur la région à être encore licencié.

Rendez-vous en 1998 !

REGION AQUITAINE - CSR "G"

par Laurent VASSE

1. PRESENTATION DE LA REGION

L'Aquitaine compte un peu plus de 500 fédérés répartis en deux pôles aux pratiques spéléologiques assez différentes. Au sud, les Pyrénéens se consacrent au karst de montagne et utilisent régulièrement les techniques de spéléo verticale, tandis qu'au nord (Gironde, Dordogne, Lot et Garonne), on s'investit sur des petits karsts de basse altitude ne nécessitant aucune de ces techniques, tout en pratiquant régulièrement dans le Lot ou les Pyrénées.

Les brevetés en Aquitaine. Lecture du tableau : 1er chiffre = effectif total de cadres fédérés ou non / 2ème chiffre = brevetés actifs en 1996 / 3ème chiffre = nouveaux brevetés 1996.

Département	Initiateurs	Monit. Stag.	Moniteurs	Instructeurs	Total
Dordogne	14 / 3 / 0	0 / 0 / 0	6 / 6 / 1	0 / 0 / 0	20 / 9 / 1
Gironde	5 / 3 / 1	0 / 0 / 0	0 / 0 / 0	0 / 0 / 0	5 / 3 / 1
Landes	2 / 1 / 0	0 / 0 / 0	0 / 0 / 0	0 / 0 / 0	2 / 1 / 0
Lot et Garonne	5 / 1 / 0	0 / 0 / 0	0 / 0 / 0	0 / 0 / 0	5 / 1 / 0
Pyrénées Atl.	60 / 23 / 5	1 / 1 / 1	10 / 8 / 1	4 / 4 / 1	75 / 36 / 8
Total	86 / 31 / 6	1 / 1 / 1	16 / 14 / 2	4 / 4 / 1	107 / 50 / 10

2. LES FORMATIONS EN 1996

En Dordogne : un week-end "initiation à la topographie" avec 4 stagiaires et 4 cadres", "initiation à la karstologie" avec 4 stagiaires et 1 cadres, une "journée technique en falaise" avec 7 stagiaires et 2 cadres.

Dans les Pyrénées-Atlantiques : le stage "Initiateur" de Menditte a réuni 11 stagiaires dont 8 du département et 4 cadres de la région, 3 stages "Découverte" avec au total 20 stagiaires et 10 cadres, 3 stages de descente de canyon avec 34 stagiaires et 14 cadres, 1 stage "Perfectionnement technique" avec 10 stagiaires et 4 cadres, un stage "Secours" avec 20 stagiaires et 6 cadres, et un "pré-initiateur" avec 3 stagiaires et 1 cadre.

Au total, les formations de la région Aquitaine s'élèvent à 198 journées-stagiaires et 81 journées-cadres en canyon, et 438 journées-stagiaires et 170 journées-cadres en spéléo.

Il faut s'attarder sur le stage "Perfectionnement technique" d'Iseye : organisation similaire à celle d'un camp, reprise de cavités, prospection, en fait une véritable relance des explorations sur un massif un peu délaissé.

Le Comité Régional (CSR "G") apporte une aide de 1000 francs par stage qui en fait la demande, et une aide directe de 100 francs aux moniteurs ayant signé une convention par laquelle ils s'engagent à encadrer un stage de la région dans l'année qui suit leur titularisation, et désormais à produire un compte-rendu de leur stage pour *Info-G*, le bulletin régional.

3. CONSEIL-ANIMATION EN CENTRES DE VACANCES et INITIATION.

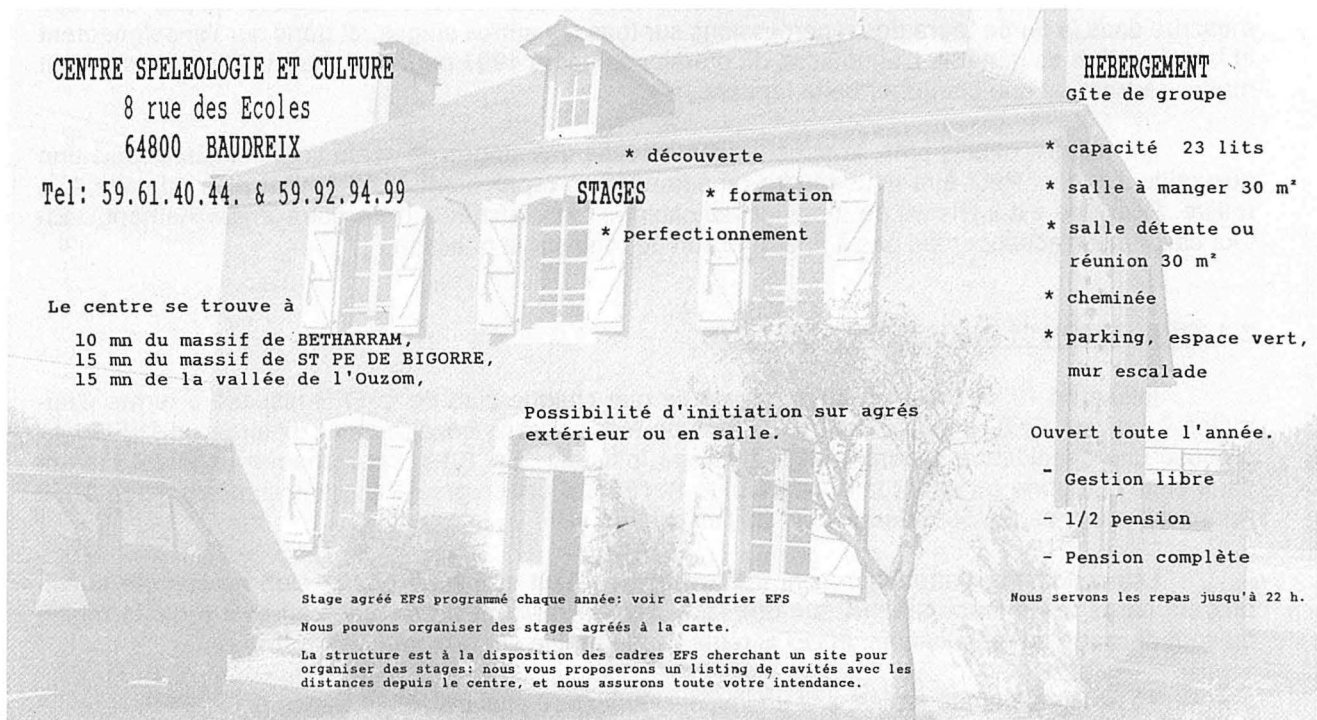
En Dordogne, tentative d'enquête sous la forme d'un questionnaire envoyé aux CVL, et de panneaux à l'entrée des cavités invitant à donner quelques renseignements sur le groupe. Pratiquement aucune réponse, ce qui masque (souvent) des pratiques non conformes aux recommandations et réglementations actuelles. Par exemple, groupe de 40 avec un casque pour deux et un éclairage pour deux ou trois, ou encadrement sans qualification...

Dans les Pyrénées-Atlantiques, opération financée par la DDJS, rétribuant une personne titulaire du BAPAAT. Présence sur le terrain pour évaluer la pratique, et encadrement en faveur d'une centaine de jeunes du département.

Ecole de Spéléologie. Le cycle 95/96 s'est terminé en avril : 10 séances encadrées par J.F. GODART, J. COUCOURON, E. DESVERGNE qui ont concerné 10 jeunes de Pau et Oloron. Le cycle 96/97 a débuté en novembre avec 5 jeunes. En parallèle vient de voir le jour le premier groupe "spéléo-junior".

4. PROJET 1997.

La région organisera en 1997 son stage Initiateur sur les Grands Causses. En Dordogne, la formation s'oriente vers des week-end ou journées à thème. Une dizaine de stages spéléo et canyon sont prévus dans les Pyrénées-Atlantiques (voir calendrier fédéral). Les prémisses d'une activité EFS se dessinent en Gironde où le nouveau CDS développe peu à peu ses actions. Il part de rien ou quasiment, et mérite nos encouragements !



CENTRE SPELEOLOGIE ET CULTURE
8 rue des Ecoles
64800 BAUDREIX
Tel: 59.61.40.44. & 59.92.94.99

STAGES
* découverte
* formation
* perfectionnement

Le centre se trouve à
10 mn du massif de BETHARRAM,
15 mn du massif de ST PE DE BIGORRE,
15 mn de la vallée de l'Ouzom,

Possibilité d'initiation sur agrès extérieur ou en salle.

Stage agréé EFS programmé chaque année: voir calendrier EFS
Nous pouvons organiser des stages agréés à la carte.
La structure est à la disposition des cadres EFS cherchant un site pour organiser des stages: nous vous proposerons un listing de cavités avec les distances depuis le centre, et nous assurons toute votre intendance.

HEBERGEMENT
Gîte de groupe

- * capacité 23 lits
- * salle à manger 30 m²
- * salle détente ou réunion 30 m²
- * cheminée
- * parking, espace vert, mur escalade

Ouvert toute l'année.

- Gestion libre
- 1/2 pension
- Pension complète

Nous servons les repas jusqu'à 22 h.

STAGES INITIATEUR 1996

par Rémy LIMAGNE

1. BILAN CHIFFRE ET COMMENTAIRES.

11 stages étaient prévus au calendrier 1996. 2 ont été annulés par manque de candidatures, malheureusement sans concertation avec la Direction de l'EFS. Les 9 stages réalisés ont regroupé **105 candidats** ; le taux de réussite a baissé de 6 points (77%) avec **81 brevets délivrés**.

Répartition des candidats par Comités Spéléologiques Régionaux :

A = 6	C = 28	D = 5	E = 4	F = 15	G = 9	J = 2
K = 8	L = 3	P = 8	R = 1	S = 3	T = 5	X = 8

(X = candidats étrangers venant de Bulgarie, Hongrie, Roumanie)

105 candidatures...soit une chute de 24 % par rapport à 1995 !

Certes, l'analyse statistique sur plusieurs années montre une évolution par cycles de trois ans (cf INFO-EFS n°26, 1994), et 1996 devait "logiquement" correspondre à une année creuse. Mais *il n'y a jamais eu aussi peu de candidats initiateurs depuis 15 ans*. En plus, deux éléments viennent gonfler artificiellement le nombre de candidats : tout d'abord l'afflux de candidats étrangers au stage national de juillet (8), et l'opération "1 initiateur par club" qui a concerné 15 candidats dont on peut penser qu'ils ne se seraient pas inscrits à plein tarif.

Si l'on soustrait ces deux catégories, on arrive à ... 82 candidatures "ordinaires" !

J'ai bien l'impression que nous sommes face à une désaffection brutale qui, si elle doit s'inscrire dans la durée, aura des répercussions sur tous les autres stages, et donc sur l'enseignement et la prévention en général. L'annulation du premier stage de 1997 pour des raisons identiques ne fait malheureusement que confirmer cette tendance.

A quelques détails près, la structuration actuelle des stages de spéléologie existe depuis une quinzaine d'année. Peut-être nous faudra-t-il admettre, et rapidement, qu'elle n'est plus adaptée à la réalité. Peut-être est-il l'heure de modifier radicalement la structuration de notre enseignement... En tout cas, nous n'échapperons pas à une réflexion de fond sur la question.

2. L'OPERATION "1 INITIATEUR PAR CLUB".

Initiée en 1995, cette opération vise à ce que chaque club de la FFS dispose à terme d'au moins 1 breveté EFS. Il existe environ 200 clubs fédérés sans encadrement diplômé, et l'EFS leur propose une candidature à demi tarif à un stage Initiateur. En 1996, pour chaque candidat entrant dans cette catégorie (et ayant fait la demande !), l'EFS a donc versé à l'organisateur du stage 1050 francs correspondant à 50% du montant de l'inscription.

Les conditions d'attribution sont très simples : il faut et il suffit que le club ne compte aucun breveté parmi ses membres, ainsi que doit l'attester le Président du club, le candidat règle la moitié du coût du stage au responsable, et l'EFS règle l'autre moitié sur facture.

15 dossiers ont été réglés, soit un investissement de plus de 15000 francs pour l'EFS.

Les bénéficiaires de l'opération "1 initiateur par club" en 1996 :

Nom du club	Région FFS	Candidat	Nombre de fédérés 96
Spéléo-Club ETP	A-75	Berger O. / Lecqueur G.	07
Les Plutons	C-69	Séclier Thierry	11
Club Canyons et Cascades	C-38	Taudou Philippe	06
Centre Sport Aventure	C-74	Bonhomme Jean-Claude	04
Groupe Spéléo de Carpentras	D-84	Jouffret Patrick	18
Club Loisir et Plein-Air de Montpellier	E-34	Lecoeur Bruno	13
ESPE 12	F-12	Daniel Nicolas	03
S.C. EPIA	F-31	Gomez Thierry	16
Groupe Auscitan de Spéléologie	F-32	Bressan Alain	20
Association Culture et Loisirs de Gramat	F-46	Dutartre Pierre	06
Spéléo-Club du Trou de l'Arc	J-14	Sabary Frédéric	06
Spéléo-Club de la Châtelaine	P-39	Gerbet Frédéric	04
Spéléo-Club Claret les Taupes	Q-83	Schmidt Gérard	06
Aragonite-Club Toucassin	Q-83	Bombarde Jean-Louis	26

Ce sont donc 14 clubs FFS, de 8 régions différentes, qui ont bénéficié de l'opération. Ces 14 clubs regroupent 146 fédérés. Il est intéressant de noter que 8 de ces clubs, soit plus de la moitié, ont moins de dix fédérés.

3. LES BREVETES ACTIFS DE L'EFS.

Au 05 mai 1997, 390 brevetés ont renvoyé à l'EFS leur compte-rendu annuel d'activités 1996 (ils étaient 422 l'année précédente). Il s'agit de 307 initiateurs (320 l'année précédente), 62 moniteurs (82), et 21 instructeurs (20). Sur les 81 nouveaux initiateurs 1996, 59 ont renvoyé leur CR d'activités, soit 73% (ils n'étaient que 55% l'année précédente).

Il est intéressant de noter également que sur les 422 brevetés actifs 1996, 133 ont oublié de renvoyer leur CR d'activité cette année... et ne recevront donc pas le présent Info-EFS !

CERTIFICAT DE PREPOSE AU TIR

Un second stage en 1997 : du 6 au 11 octobre, dans le Lot.

Contact : **Alain CAYLA, le Cayre, 46160 Gréalou (tel : 05.65.406.289)**

Coût : 3900 francs (convention formation professionnelle : 6600 francs)

INITIATEUR FORMULE "CADRE-STAGIAIRE"

Cette formule d'obtention du brevet d'initiateur fédéral existe depuis plusieurs années, mais n'est quasiment pas connue et guère exploitée. Elle est proposée aux militants fédéraux de longue date, et actifs. Elle n'est en aucun cas un accès plus aisé au brevet, mais la validation d'une expérience et d'un niveau reconnu.

La validation du cadre-stagiaire se fait par l'encadrement d'un stage EFS de formation personnelle, sous la tutelle de deux moniteurs validés. Ce stage ne pourra comporter qu'un seul cadre-stagiaire dans l'équipe d'encadrement.

La délivrance du diplôme est accordée au vu des avis favorables du Président de club, de CDS, du Correspondant Régional et de la Direction EFS, et après l'avis favorable donné par l'équipe d'encadrement du stage.

Conditions de candidature :

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Etre licencié à la FFS depuis 2 ans au-moins.

Procédure :

- Le candidat demande à l'EFS ou à son Correspondant Régional l'acte de candidature spécifique "*brevet d'initiateur fédéral formule cadre-stagiaire*", sur lequel il doit mentionner le choix du stage validant.
- Il rédige un *curriculum vitae* explicitant sa valeur technique et ses diverses actions d'enseignement et responsabilités au sein de la fédération.
- Il joint deux photos d'identité, photocopie des licences fédérales, et deux enveloppes timbrées.
- Il envoie le dossier au Président du club pour avis sur la valeur technique du candidat.
- Après signature, le Président du club fait suivre au Président de CDS pour avis sur l'engagement fédéral du candidat.
- Le président de CDS fait suivre au Correspondant Régional EFS pour avis sur les actions d'enseignement du candidat et le choix du stage validant.
- Le Correspondant Régional transmet le dossier à l'EFS, en même temps que la demande d'agrément(1) du stage validant(2) que lui a envoyée le responsable de stage.
- La Direction EFS valide ou refuse l'acte de candidature, et transmet la décision au candidat et au responsable du stage avant le début de la session.
- A l'issue du stage, l'équipe d'encadrement formule son évaluation finale sur la valeur technique et pédagogique du candidat, et transmet l'acte de candidature ainsi complété à l'EFS, en même temps que le compte-rendu normalisé du stage.
- A réception du dossier, l'EFS établit la carte d'initiateur et l'expédie au candidat.

(1) = La mention "*cadre-stagiaire*" doit figurer sur la demande d'agrément.

(2) = Le stage validant doit être un stage de formation personnelle (Découverte, Formation, Perfectionnement technique), comprenant au minimum 2 moniteurs ou instructeurs validés.

FORMATION DE MONITEURS DE SPELEOLOGIE EN 1996

par Jean-Pierre HOLVOET

Cette année encore nous n'avons pu réaliser qu'un seul stage, bien qu'un second ait été programmé en octobre 1996, mais il n'a enregistré qu'une seule candidature.

Le stage moniteur de Pâques, s'est tenu à Saint Christol d'Albion (84) pour les tests techniques et à Saint Bazille de Putois pour la seconde partie.

Il n'a regroupé que 9 stagiaires au départ, ce qui constitue un très petit stage et interroge sur la motivation des spéléologues fédérés pour s'inscrire à ce type de stage.

Sous la responsabilité de Gérard CAZES et de Serge FULCRAND, ce stage était aussi encadré par 4 moniteurs en cycle de formation instructeur.

Les tests techniques ont alterné les explorations des avens d'Autran (-408m en grosse sortie), du Jean Nouveau (-500m en sortie moyenne) et le Trou Souffleur (-200m en petite sortie) et une journée en falaise. Les temps d'exploration se sont échelonnés entre 7 h 15 et 15 H 30 selon les cavités et les objectifs fixés. A l'issue des tests, seuls 7 stagiaires ont été invités à poursuivre le stage.

Durant la deuxième partie les mises en situation réelle ont été privilégiées, notamment par des retours quotidiens au groupe des activités du stage perfectionnement en parallèle. Ces retours se sont avérés dynamiques et constructifs. Ce stage a également été l'occasion d'une sensibilisation à l'archéologie en milieu souterrain grâce à l'intervention de Philippe GALANT, correspondant du Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon et Président du CDS 34. L'ensemble du référentiel semble avoir été abordé à l'exception cependant de la biospéologie. Il n'y a pas eu non plus de demi-journée consacrée à un exercice secours comme cela avait été le cas lors du stage de 1995.

Nous retiendrons principalement l'enseignement de la topographie, dans la mesure où le niveau actuel est de plus en plus bas. Les stagiaires arrivent au stage moniteur sans maîtriser une méthode de report. Manifestement la pratique de la topographie se perd de plus en plus. Il y a donc nécessité de revoir cet enseignement et de remotiver les spéléologues à cette pratique "sans laquelle une cavité n'existe pas".

La recherche technique a porté sur les techniques artificielles d'escalade souterraine. Le fil conducteur de cette recherche était la simplicité et la sécurité des méthodes employées. Deux méthodes de dégagement ont également fait l'objet d'un approfondissement, à savoir : la méthode du balancier sur longe longue du sauveteur et la technique de balancier sur corde tendue dite balancier espagnol ou basque.

A l'issue de la seconde partie du stage tous les stagiaires ont obtenu leur brevet de moniteur stagiaire et disposent maintenant de deux années pour se titulariser en encadrant un stage initiateur ou un stage de perfectionnement technique.

A ces 7 nouveaux moniteurs stagiaires, il nous faut en ajouter deux autres : deux initiateurs qui ont obtenu ce titre suite à leur réussite au BEES 1er degré, option spéléologie.

Une très petite promotion pour cette année 1996...

LA FORMATION D'INSTRUCTEUR DE SPELEOLOGIE

par Jean-Pierre HOLVOET

L'année 1996 aura été une bonne année puisque nous avons eu le plaisir de délivrer 7 brevets d'instructeur de spéléologie. Cependant ce bon résultat est quelque peu terni par le manque de nouveaux candidats, seulement 4 en 1996, et par l'abandon de la formation ou son arrêt sur décision de la Direction nationale de l'E.F.S. pour pas moins de 5 postulants.

Nous disposons donc en ce début d'année 1997 de seulement 19 moniteurs engagés en cycle de formation instructeur. Ce nombre particulièrement faible est très préoccupant, d'autant que parallèlement le nombre d'initiateurs et de moniteurs est lui aussi en forte baisse.

1996 aura également été marqué par la tenue d'une Unité de Valeur technique instructeur, en Ariège, durant les vacances de la Toussaint. Ce stage a regroupé quelques 10 personnes à temps complet et 8 autres pour des interventions plus ponctuelles. Le thème principal était la biospéologie.

Il aura manqué une journée pour que ce stage soit complet. A l'avenir, il conviendra de trouver les moyens financiers nécessaires pour éviter d'en réduire la durée. Pratiquer la spéléologie ensemble pendant deux jours au minimum est une demande forte et motivée des participants. Pour relancer une dynamique vitale pour l'E.F.S., il importe de se donner les moyens d'organiser cette U.V. sur six jours tous les deux ans. De plus elle est l'occasion de retisser ou de renforcer les liens avec des scientifiques ou des spécialistes extérieurs à notre fédération. Un travail collectif et concret, la réalisation du Dossier Instruction sur la biospéologie, est très motivant.

Les échanges parfois passionnés, toujours courtois, ont permis de réfléchir à l'enseignement de la spéléologie et de déboucher sur des propositions concrètes dont il serait dommageable de ne pas en tenir compte. Il en est ainsi de la topographie, de plus en plus mal maîtrisée par les initiateurs et les candidats au moniteurat, pour laquelle nous souhaitons une évaluation lors des tests techniques du stage moniteur.

L'échec de la coloration à la Coume Ferrat, bien que décevant, s'est avéré une expérience très instructive (pour des instructeurs c'est normal !) et a montré la nécessité de mener de telles opérations avec une très grande rigueur. Réaliser une ou plusieurs colorations avec des spéléologues locaux, pourrait être un thème de travail intéressant lors d'une prochaine U.V. Instructeur.

L'ambiance générale était à la fois studieuse et détendue, avec le souci partagé de construire ensemble un enseignement de qualité. Le fait d'adjoindre à chaque moniteur dans le cycle instructeur, un instructeur en titre chargé de guider son travail de recherche, devrait sans aucun doute faciliter la réalisation de ce dernier. Cela devrait également éviter le risque de démotivation ou d'abandon de la formation.

Sur le plan matériel, les conditions d'hébergement, la nourriture et le cadre ont donné satisfaction à l'ensemble des participants. Par contre, en plus du matériel informatique, un photocopieur aurait été bien utile.

Cette U.V., compte tenu de la satisfaction des participants et du travail accompli, s'inscrit pleinement dans la dynamique souhaitée par la Direction nationale de l'E.F.S. et par nombre d'instructeurs. Mais, pour que celle-ci soit totalement positive, il importe qu'elle suscite des motivations et incite nombre de moniteurs à s'engager dans le cycle de formation instructeur. Il y va de l'avenir de l'enseignement de la spéléologie et de la sécurité des pratiquants.

La prochaine U.V. Technique instructeur qui devrait normalement se tenir à Toussaint 1998 aura très certainement pour thème principal l'Archéologie.

LES MEMOIRES D'INSTRUCTEURS DEPUIS 1979

- 1981 : Jacques GUDEFIN - *Vie associative.*
- 1982 : Michel RATTIER - *Bilan des stages de formation technique.*
- 1984 : Gilles HEIB - *Contribution à l'enseignement théorique du déroulement d'une opération de secours au cours des stages moniteur.*
- 1984 : Philippe ETE - *Bilan synthétique des stages moniteurs de 1979 à 1983.*
- 1984 : Daniel MARTINEZ - *Formation aux métiers sportifs de la montagne.*
- 1984 : Patrick LESAULNIER - *Les scolaires et la spéléologie.*
- 1984 : Guy QUER - *Menus établis pour l'organisation des divers stages spéléologiques - et - La neige et les avalanches.* (Dossier Instruction).
- 1984 : Rémy LIMAGNE - *Le brevet d'initiateur fédéral de 1979 à 1984.*
- 1985 : Juan ESPEJO - *Réflexions sur le diplôme d'instructeur.*
- 1985 : Serge GUILLAUMIN - *Essai sur les conseils et méthodes d'enseignement de la spéléologie.*
- 1986 : Jean-Pierre HOLVOET - *Cartographie - Orientation et étude de cartes.* (Cahiers de l'EFS).
- 1987 : Bruno THERY - *Pathologie induite par le hamais.* (Cassette vidéo).
- 1989 : Christian BOUSSAGOL - *Organisation d'une malle pédagogique régionale.* (Fonds documentaire).
- 1989 : Daniel CAVAILLES - *Spéléologie et pédagogie.* (Cahiers de l'EFS).
- 1989 : Gérard CAZES - *Exemple de circulation hydrogéologique en zone karstique sous-cévenole : le système du Rieutord souterrain.* (Diaporama).
- 1989 : Marc DUHAMEL (en collaboration avec Adolphe CASTILLA) - *Techniques alpines et travaux acrobatiques.* (Cahiers de l'EFS).
- 1989 : Serge FULCRAND - *Les grandes rivières souterraines, techniques appropriées.* (Cahiers de l'EFS).
- 1989 : Jean-François GODART - *La spéléologie et la vie associative.*
- 1989 : Jacques KERDAFFREC - *La "Speedéo", Spéléologie dans le cadre de l'insertion.*
- 1989 : Thierry KRATTINGER - *Documentation topographique. Méthode de calcul et programme informatique.*
- 1989 : Martinho RODRIGUES - *Le Professionnalisme en spéléologie.*
- 1989 : Philippe VALLET - *Rapport sur trois stages scientifiques nationaux.*
- 1990 : Thierry MARCHAND - *La pratique spéléologique et le droit.* (Dossier Instruction).
- 1990 : Adolphe CASTILLA (en collaboration avec Marc DUHAMEL) - *Techniques alpines et travaux acrobatiques - 2ème partie.* (Cahiers de l'EFS).
- 1990 : Yves PASCAL - *Organisation et reportage Téléthon 1989.* (Cassette vidéo).
- 1991 : Guy BARIVIERA - *Brevet de moniteur fédéral - Contrôle continu.*
- 1992 : Bernard TOURTE - *Initiation à la biospéologie.* (Dossier Instruction).
- 1994 : Philippe JARLAN - *Création d'un jeu de simulation en spéléologie.*
- 1994 : Florence GUILLOT - *Archéologie et spéléologie.* (Cahiers de l'EFS).
- 1994 : Anne JOHANNET - *Contribution à la modélisation des phénomènes physiques intervenant lors de l'usage des cordes : Déduction de quelques règles d'équipement en spéléologie.*
- 1995 : Serge CAILLAULT - *Parcours souterrain karstologique à l'Antre de Vénus, Vercors.* (Diaporama)
- 1995 : José MULOT - *La formation des calcaires.* (Diaporama + cassette audio).
- 1996 : Anthony LEVEQUE - *L'évaluation à travers les questionnaires dans les stages à délivrance de brevets spéléologiques.*
- 1996 : Cyrile ARNAUD - Fabrice FILLIOLS - Paul SZOSTAK - *Réalisation du manuel technique de l'E.F.S. - Niveau initiateur.* (Distribution gratuite à tous les clubs FFS).
- 1996 : Maurice DUCHENE - *La compétition en spéléologie : bilan, constats et perspectives.*
- 1996 : Joël POSSICH - *Synthèse des travaux du Groupe d'Etudes Techniques de 1994 à 1996.*
- 1997 : Norbert AUMASSON - *Le stress et la gestion du stress dans les pratiques de spéléologie et de descente de canyon.*
- 1997 : Eric CHARRON - *Le milieu naturel des canyons.* (Diaporama).

B.E.E.S SPELEOLOGIE : STAGE EN SITUATION

par Jean-Pierre HOLVOET

Dans le cursus de formation de B.E.E.S. 1, option spéléologie, il est prévu un stage pédagogique en situation d'une durée minimale de 40 heures au sein d'une structure relevant de la F.F.S. (Article 9 de l'arrêté du 19 avril 1996)

L'annexe IV de l'arrêté précité précise en outre au point II - STAGE EN STRUCTURE FEDERALE : "Ce stage d'une durée minimale de 40 heures, sera effectué dans un groupement affilié à la Fédération Française de Spéléologie et agréé par la direction régionale de la jeunesse et des sports".

Une convention doit être signée *préalablement au stage* entre le stagiaire et la structure et adressée à la direction régionale de la jeunesse et des sports du lieu de domicile du candidat.

Les candidats ont la possibilité :

- d'encadrer un stage de "découverte de la spéléologie"
- d'encadrer un stage de "formation technique" et/ou de "perfectionnement technique"
- d'encadrer un stage de "qualification spéléologie" ou "d'initiateur fédéral" uniquement si le candidat est par ailleurs moniteur fédéral de spéléologie
- d'encadrer un stage dans un domaine relevant d'une des commissions nationales de la F.F.S., en relation avec le Président de ladite commission et en accord avec l'E.F.S...."

C'est pourquoi, tout candidat désirant réaliser son stage de 40 heures au sein de la F.F.S. doit donc adresser **une demande écrite** à l'E.F.S. au moins 15 jours avant le début du stage.

Cette demande devra obligatoirement comporter sous peine d'être classée sans suite:

- Nom prénom et adresse du candidat,
- Les dates précises du stage envisagé,
- Une proposition quant au contenu de ces 40 heures,
- L'accord du responsable de stage ou de la structure concernée,
- Le nom et l'adresse du Président de la structure organisatrice,
- Le nom du tuteur ou conseiller de stage,
- Deux enveloppes timbrées pour un poids de plus de 20 grammes, à son adresse.

Il est expressément rappelé que ce stage en situation est un stage pédagogique, et qu'à ce titre le candidat doit se trouver en contact avec un ou plusieurs publics.

Le stage en situation en milieu fédéral a pour principal objectif de faire découvrir à de futurs professionnels le rôle et l'action des bénévoles au sein de la F.F.S., de les imprégner de l'esprit dans lequel s'y pratique la spéléologie, et de favoriser les échanges. **C'est pourquoi, il ne peut y avoir qu'un stagiaire par stage, celui-ci ne pouvant être le responsable du stage.**

Le **conseiller de stage** est obligatoirement un cadre de la fédération, moniteur ou instructeur de spéléologie. **Il ne remplira le carnet de stage du candidat qu'après avoir reçu un exemplaire du rapport de stage qu'il adressera à l'EFS**, avec ses appréciations et remarques sur le déroulement du stage.

Les 40 heures obligatoires au sein d'une structure relevant de la F.F.S. ne sauraient donner lieu à rémunération, par contre le remboursement des frais engagés pourra être pris en compte dans la limite des taux de remboursement fixés par la F.F.S. et à condition que le stagiaire participe à part entière à l'encadrement.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :
M. Jérôme LHOMOND, rue de la Forge 12520 PAULHE (Tel : 05.65.59.04.87.)

FORMATIONS SECOURS 1996

par Florence GUILLOT

On recense 80 formations, réparties sur 15 régions et 35 départements différents. Deux tiers des comptes-rendus sont arrivés et totalisent 2898 journées-participants, ce qui permet d'estimer à plus de 4000 le nombre réel de journées-participants. C'est dire si l'effort de formation des spéléo-secours départementaux est important.

D'un point de vue chronologique, ces formations sont réparties toute l'année, et seuls les mois de janvier, juillet et août sont très pauvres en actions. Pour l'été, les vacances expliquent facilement cette diminution ; quant au mois de janvier, il s'agit certainement de la période de lancement des actions et de diffusion de l'information. Les formations recommencent d'ailleurs doucement en février, pour devenir très nombreuses dès le mois de mars.

Les actions se répartissent dans la plupart des régions, avec des disparités dues à la taille des régions fédérales, et au nombre de spéléo-secours départementaux en place. Le maximum d'actions est enregistré dans le Gard (8), le Doubs (6) et l'Hérault (5), ou dans des régions comme l'Alsace (4), et la région parisienne (6).

40% des actions sont des exercices secours, et on dénombre de nombreuses formations techniques. Il est difficile de faire la part entre des dénominations voisines qui peuvent recouper des réalités différentes ou communes, comme "formation équipier" et "formation technique". Peut-être faudrait-il s'entendre sur le contenu de ces termes, et l'indiquer clairement sur le compte-rendu succinct au SSF. On dénombre 16 formations techniques, 3 formations d'équipiers, 3 formations de chefs d'équipes, 4 formations équipier-chef d'équipe, soit en tout 32% des actions.

9 stages sont recensés, recouvrant des sujets très différents, techniques ou spécialisés. Ils durent de 3 à 7 jours.

On trouve enfin des actions plus spécialisées, dont 8 formations auto-secours, 5 sur la désobstruction, 5 sur l'assistance au blessé, 3 stages A.F.P.S., 3 actions sur les moyens de communication, une formation en plongée (+ un exercice concernant l'utilisation de la civière plongée), et un stage de gestion de sauvetage.

A la lecture des comptes-rendus, on constate une homogénéité technique assez importante, qui sera certainement approfondie par l'arrivée du nouveau manuel technique. Mais certaines nouvelles évolutions techniques testées chez PETZL en mars (comme la corde simple en tyrolienne, l'utilisation de poulies à billes...) semblent avoir du mal à passer. La publication complète des résultats des tests est certainement un outil de travail qu'il nous faut avoir pour diffuser ces évolutions. Rappelons qu'elles sont utiles car elles permettent d'alléger le matériel et de clarifier les équipements, mais aussi d'obtenir de meilleurs rendements à moindre effort.

**Le bilan des stages de formation personnelle
sera publié dans Info-EFS n°32**

4 ANNEES DE STAGES SCIENTIFIQUES

par Stéphane JAILLET

Quatre ans qu'aucun bilan des stages scientifiques n'avait été fait dans les pages d'Info-EFS, voilà bien une occasion de se replonger dans les dossiers, les archives et les paperasses...

C'est ce qu'il a fallu faire pour tenter de retrouver l'intégralité des actions d'enseignements scientifiques menées au cours de ces quatre dernières années.

A partir des calendriers des stages, et des archives disponibles (bilans, C.R normalisés, rapports, articles...), un petit questionnaire a été envoyé aux responsables de stages (scientifiques). Les réponses sont parvenues dans l'ensemble assez rapidement et plusieurs coups de téléphone ont permis d'arracher les derniers chiffres aux quelques réfractaires qui se reconnaîtront.

Il existe, bien entendu, probablement d'autres actions scientifiques non comptabilisées, mais sans demande d'agrément, sans compte rendu et sans info même succincte.

1. C'est quoi un stage scientifique...

C'est une action d'enseignement ciblée sur le milieu souterrain, sa connaissance et les moyens qui permettent de l'étudier. Ce peut être de la topographie, de l'archéologie, de la biospéologie ou plus généralement de la karstologie.

Un stage scientifique est souvent organisé et encadré par des brevetés actifs de l'EFS, mais pas toujours. L'équipe d'encadrement est souvent mixte réunissant des spéléologues et des intervenants extérieurs (ingénieurs, universitaires, etc...). Bien souvent aussi, des moyens importants sont mis en oeuvre lors du stage (une coloration nécessite des préleveurs automatiques, des appareils d'analyse, etc..., certains utilisent des outils topographiques très pointus).

Partant de l'hypothèse que plus le stage est court, plus il est rempli, une corrélation a été tentée entre la durée du stage et le nombre de stagiaires. Il apparait qu'aucune règle ne peut en être déduite sachant qu'il existe des stages courts à peu de stagiaires et quelques stages longs assez bien remplis.

Le taux d'encadrement (nombre de stagiaires pour 1 cadre) est très hétérogène puisqu'il varie de 1 à 10 d'un stage à l'autre (moyenne = 3,8). Il y a là matière à réflexion sur la qualité de l'encadrement et sur l'homogénéité d'un stage à l'autre.

Terminons enfin en soulignant que certains stages (notamment les plus courts) ont un public strictement local tandis que d'autres touchent un public plus allochtone.

	1993	1994	1995	1996	TOTAL
Karstologie	259	205	163,5	135	762,5
Topographie	80	21	67,5	102	270,5
Archéologie	0	28	63	30	121
Biospéologie	0	0	28	20	48
TOTAL	339	254	322	287	1202

Nombre de journées-stagiaires par année et par discipline

2. Constance et évolution...

Sur quatre années de stages, il est possible de percevoir une certaine constance et une probable évolution des stages scientifiques.

Le nombre de stages, tout d'abord, est globalement assez constant (14 en 93, 12 en 94, 16 en 95 et 13 en 96). Plus de la moitié des stages figurent au calendrier (50% en 93, 58% en 94, 69% en 95 et 62% en 96). De même, plus de la moitié des stages ont demandé et obtenu l'agrément EFS (78,2% en 93, 67% en 94, 87% en 95, 77% en 96). Du côté des comptes rendus par contre, il est souvent difficile d'obtenir la totalité des CR normalisés et/ou détaillés, situation dont se plaignait déjà P. VALLET avant 1992.

Pourtant le tableau récapitulatif page précédente et le graphique ci-après montrent une certaine évolution. Les stages scientifiques ont été scindés en quatre disciplines qui sont la karstologie, la topographie, l'archéologie et la biospéologie. Il apparaît clairement que si le nombre de journées stagiaires ne varie guère au cours de ces quatre années, la part de la karstologie tend à diminuer d'année en année, tandis que l'archéologie et la biospéologie font une timide apparition ces deux ou trois dernières années. La topographie se maintient à un niveau plus ou moins stable, niveau qu'il serait bon d'élever au cours des prochaines années si l'on souhaite suivre les conclusions des dernières journées d'études de Mandœuvre en novembre dernier.

3. Des stages, mais où...

Des stages, ils s'en fait près de 14 par an représentant près de 300 journées-stagiaires. Pourtant, il apparaît que la répartition spatiale de cet enseignement est trop hétérogène. Un petit traitement sur Carto 2D permet de faire figurer sur la carte le nombre de journées-stagiaires par département (sur les quatre dernières années).

Les stages scientifiques forment ainsi une belle auréole qui du Nord de la France au Pyrénées Atlantiques s'égrène en Lorraine, Franche Comté, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Cela correspond peu ou prou aux grandes régions karstiques de la France. Pourtant à bien y regarder, deux constatations peuvent être faites :

-1- La discontinuité de l'auréole tout d'abord qui fait apparaître des vides dans des départements que l'on sait pourtant karstiques (la région Provence Alpes Côte d'Azur en est un bon exemple).

-2- La disparité spatiale dans les différents départements à stages scientifiques est assez forte. Il apparaît que quelques départements se partagent la moitié des journées-stagiaires et le seul département des Pyrénées-Atlantiques concentre quasiment le quart des journées-stagiaires des quatre dernières années.

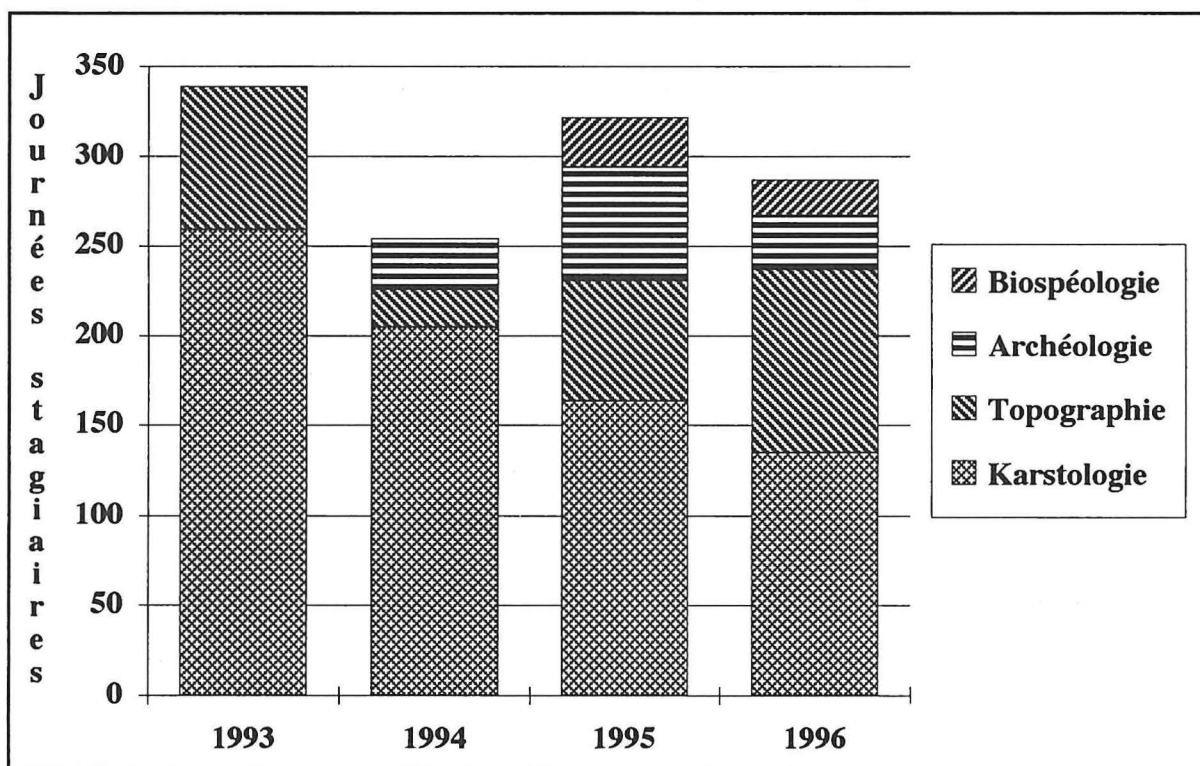
Voilà quelques observations qui font ressortir cruellement la force et la faiblesse de nos stages scientifiques : c'est le fait qu'ils reposent sur les épaules d'une personne ou d'une petite équipe. Il s'en ressent pour les fédérés un service d'enseignement certes de qualité (parfois même excellent) mais bien souvent discontinu tant dans le temps que dans l'espace.

4. Alors, demain...

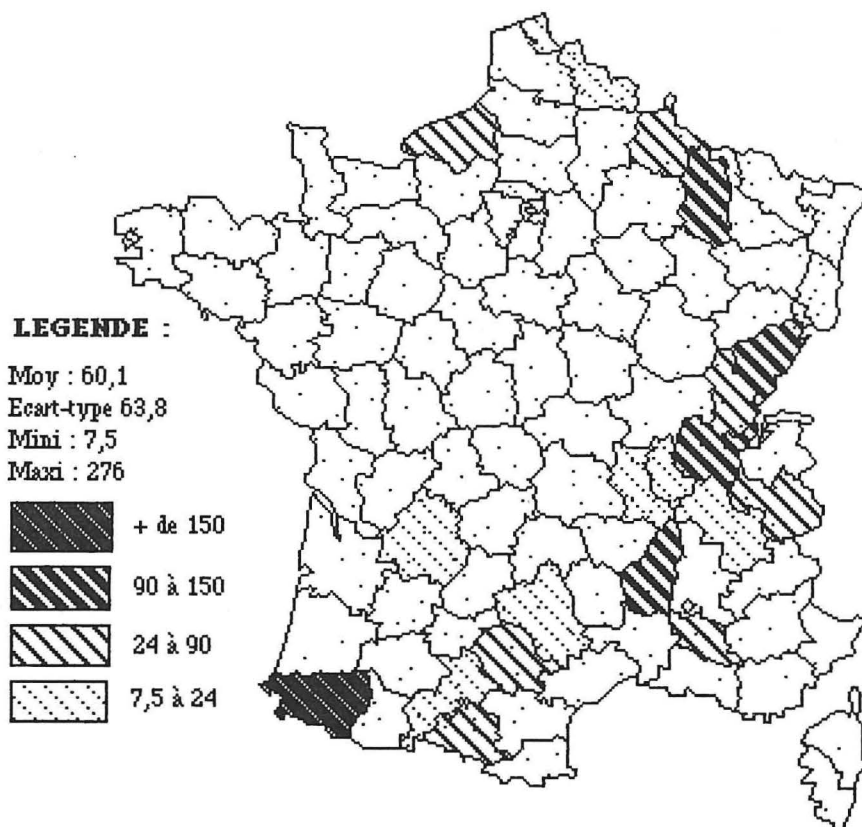
Une solution envisageable pour l'avenir est un retour à un stage scientifique national systématique. Un stage fort, fédérateur, d'une semaine, encadré par une équipe variée et comportant un objectif cohérent. Un stage qui d'année en année tournerait de région en région avec l'appui des spéléologues locaux. Un stage qui délivrerait une certaine compétence au stagiaire qui l'a suivi (à la manière d'un stage équipier-chef d'équipe secours).

L'idée est dans l'air et un petit groupe commence à réfléchir là-dessus à la commission scientifique. Toutes propositions et idées sont donc les bienvenues...

Répartition par discipline du nombre de journées-stagiaires en stages scientifiques



Répartition par département des journées-stagiaires



(N.B. = les stages qui se sont déroulés en Belgique sont comptabilisés dans les Ardennes)

	INTITULÉ	Dates	Lieu	Responsable	Cadres	Stagiaires	dont spéléo locaux	Durée	Calen	Agrém	Journées Cadres	Journées stagiaires	Nb Stag par cadre
	Karstologie	Août-93	64	BAUER	4	14	2	6,5	oui	oui	26	91	3,50
	Topographie	Mai-93	55	VALLET	-	Stage	annulé	-	oui	oui	0	0	0,00
	Paléontologie	Jui-93	73	ROMESTAN	-	Stage	annulé	-	oui	oui	0	0	0,00
	Karstologie	Jui-93	64	BAUER	3	4	1	2	oui	oui	6	8	1,33
	Karstologie	Oct-93	64	BAUER	-	Stage	annulé	-	oui	oui	0	0	0,00
1	Karstologie	Nov-93	25	CAILHOL	3	9	3	2	oui	non	6	18	3,00
9	Topographie	Déc-93	25	PARIS	2	11	5	2	oui	oui	4	22	5,50
9	Coloration	Mai-93	25	PARIS	2	20	20	2	non	non	4	40	10,00
3	Topographie	Jan-93	1	CHIROL	3	25	25	2	non	oui	6	50	8,33
	Hydrologie	Nov-93	83	MAUREL/AVENE	?	?	?	2	non	non	0	0	0,00
	Topographie	Mai-93	95	PIOTROWSKI	3	4	0	2	non	oui	6	8	1,33
	Scientifique	Mai-93	81	ROZIER/BRU	7	20	10	7	non	oui	49	140	2,86
	Scientifique	Nov-93	34	CDS 34	8	?	?	6	non	oui	48	0	0,00
	Scientifique	Nov-93	38/84	BERNARD	3	7	1	4	non	oui	12	28	2,33
	Archéologie	Fév-94	7	TSCHERTER	4	14	11	2	non	oui	8	28	3,50
	Karstologie	Août-94	64	BAUER	4	7	4	7	oui	oui	28	49	1,75
	Karstologie	Fév-94	1	HOBLEA/CHIROL	2	22	20	2	oui	oui	4	40	10,00
	Karstologie	Fév-94	64	BAUER	-	Stage	annulé	-	oui	oui	0	0	0,00
1	Délégation	Mai-94	64	CDS 64	4	11	0	5	oui	non	20	55	0,00
9	Scientifique	Mai Jui. 94	73	DARNE/HOBLEA	2	6	0	4	oui	oui	8	24	7,50
9	Karstologie	Jui-94	64	BAUER	1	3	3	2	oui	oui	2	6	3,00
4	Karstologie	Nov-94	25	CAILHOL	3	5	1	2	oui	non	6	10	1,67
	Topographie	Fév. Mar 94	21	HERVE	-	Stage	annulé	-	non	oui	0	0	0,00
	Karstologie	Sep-94	64	BAUER	-	Stage	annulé	-	non	oui	0	0	0,00
	Karstologie	Avr-94	39	FAHYS	7	21	21	1	non	non	7	21	3,00
	Topographie	Mai-94	39	FAHYS	7	21	21	1	non	non	7	21	3,00
	Scientifique	Fév-95	55	JAILLET	3	7	2	7	oui	oui	21	49	2,33
	Archéologie	Mar-95	7	TSCHERTER	5	22	5	2	oui	oui	10	44	4,40
	Karstologie	Jui-95	76	LUTZ	3	7	3	2	oui	oui	6	14	2,33
	Karstologie	Jui. Aou 95	64	PELISSIER	2	5	0	7	oui	oui	14	35	2,50
	Karstologie	Août-95	64	BAUER	-	Stage	annulé	-	oui	oui	0	0	0,00
	Topographie	Jan-95	7	KRUPA	2	4	0	2	oui	oui	4	8	2,00
1	Topographie	mars	25	PARIS	2	4	3	2	oui	oui	4	8	2,00
9	Topographie	Avr-95	59	MACIEJAK	2	4	4	2	oui	oui	4	8	2,00
9	Topographie	Août-95	68	GOERGLER	-	Stage	annulé	-	oui	oui	0	0	0,00
5	Topographie	Oct-95	76	LUTZ	3	9	9	4	oui	oui	12	36	3,00
	Cartographie	Fév-95	1	CHIROL	-	Stage	annulé	-	oui	oui	0	0	0,00
	Paléontologie	Jui-95	12	ROCHER	2	19	19	1	non	oui	2	19	9,50
	Karstologie	Mai-95	31	JAUZION	1	5	4	1,5	non	oui	1,5	7,5	5,00
	Chauves souris	Sep-95	7	MEYSSONNIER	3	14	1	2	non	oui	6	28	4,67
	Toporobot	1 soir en 95	69	ROSS.DARN.BARE	5	15	15	0,5	non	non	2,5	7,5	3,00
	Karstologie	Déc-95	9	GUILLOT/GIBELIN	5	29	16	2	non	non	10	58	5,80
	Karstologie	Fév-96	Belgi	ARSENAULT	4	17	0	2	oui	oui	8	34	4,25
	Karstologie	Fév-96	55	JAILLET	2	6	3	4	oui	oui	8	24	3,00
	Karstologie	Avr-96	55	JAILLET	2	3	2	3	oui	oui	6	9	1,50
	Karstologie	Jui. Aou 96	64	PELISSIER	-	Stage	annulé	-	oui	oui	0	0	0,00
1	Karstologie	Sep-96	24	VIALES	2	6	5	2	oui	oui	4	12	3,00
9	Topographie	Jan-96	Belgi	ARSENAULT	3	12	0	2	oui	oui	6	24	4,00
9	Topographie	Avr-96	24	VASSE	4	4	4	2	oui	oui	8	8	1,00
6	Cartographie	Nov-96	1	CHIROL/HOBLEA	4	20	14	2	oui	oui	8	40	5,00
	Topographie	Nov-96	84	PARNET	5	10	0	3	non	oui	15	30	2,00
	Chauves souris	Nov-96	42	KRUPA	3	10	8	2	non	oui	6	20	3,33
	Karstologie	Mai-96	64	BAUER	3	16	16	2	non	non	6	32	5,33
	Archéologie	Mar-96	7	TSCHERTER	5	15	5	2	non	non	10	30	3,00
	Karstologie	Déc-96	55	JAILLET	3	10	5	3	non	non	9	24	2,66

CONSEIL-ANIMATION EN CENTRES DE VACANCES

par Jean-François GODART

Depuis maintenant 12 ans, certains CDS obtiennent des vacations de leurs DDJS pour des missions d'enquêtes et de conseils auprès des centres de vacances pratiquant la spéléo, assurées par des brevetés fédéraux et/ou brevetés d'Etat.

Les opérations Conseil-Animation de l'été 1996 :

4 opérations seulement ont été recensées. Malgré l'aide financières de la FFS en 1995 (vacations attribuées pour le compte de l'EFS) pour 4 départements (Ardèche, Isère, Jura, Ain), ceux-ci n'ont pu obtenir d'aide de leur DDJS pour reconduire l'action en 96. Le département du Doubs lui aussi a subi les restrictions budgétaires.

24 : Département de la Dordogne (Frédéric VIALES, Moniteur EFS, BE spéléo). Comme chaque année depuis 1986, le CDS 24 obtient des vacations de la DDJS (3000 francs) pour cette opération. Une centaine de questionnaires ont été envoyés aux CVL déclarés à la DDJS. Des panneaux ont été posés à l'entrée des cavités les plus fréquentées, rappelant le droit de propriété, et demandant l'identification de l'encadrement, le nombre et l'âge des participants. 6 réponses seulement... Malgré une augmentation sensible du nombre des intervenants diplômés et des professionnels établis, on constate une recrudescence d'aberrations (groupes de 30 à 40 personnes avec un casque pour deux et un éclairage pour quatre). Pas de bilan quantitatif.

31 : Département de la Haute-Garonne (Agnès BERNHART, Monitrice EFS, BE spéléo). Opération mise en place pour la première fois à l'initiative du CDS 31. Recensement des cavités d'initiation. Pose de panneaux à l'entrée des principales cavités, invitant les visiteurs à signaler leur passage : peu de succès là aussi. Il apparaît que la majorité des centres ne respectent pas les normes d'encadrement, et que de nombreuses difficultés entravent les conditions d'exercice du BAPAAT.

46 : Département du Lot (Moniteur EFS, BE spéléo). Opération reconduite depuis 1988. Difficultés pour les structures à trouver des animateurs qualifiés. La limitation à la classe III des brevetés fédéraux pose d'importants problèmes vu le faible choix de cavités. Recherche de solutions pour le libre-accès à certaines cavités très fréquentées, ainsi que pour les cadres sans diplôme (formation BAPAAT).

64 : Département des Pyrénées-Atlantiques (Claudine URIETA, BAPAAT spéléo). Action non limitée à la période estivale, puisque le CTD du CDS 64 assure en amont le contact avec les différents organismes et prestataires. Action essentiellement de terrain : 12 séances de spéléo avec des jeunes du département ne pouvant partir en vacances. Cet encadrement "direct" permet un contact plus facile, mais aussi de montrer l'exemple. De plus cela nous a permis d'autofinancer les frais de déplacements inhérents à ce genre d'opération. Bilan : aucun problème lié à la sécurité, mais baisse importante de l'activité due à l'obligation de diplôme et au coût de la prestation.

Département :	64	46	31	Département :	64	46	31
CVL ayant leur propre encadrement	3	6	2	Prestataires de service	8	7	7
Nbre de pratiquants	3356	1069	208	Nbre de pratiquants	3692	3378	2022
moyenne séances/pers.	1.84	1.94	1.00	moyenne séances/pers.	1.25	1.90	1.00
Encadrement diplômé	6/6	7/11	0/2	Encadrement diplômé	12/16	17/25	2/7
				Nbre CVL concernés	8	7	7

GROUPE D'ETUDES TECHNIQUES, 3 ANS D'ACTIVITES

par Joël POSSICH (extrait de son mémoire d'Instructeur)

Fin 1993, Rémy LIMAGNE, Président de l'Ecole Française de Spéléologie, me téléphone pour me proposer de composer et d'animer un "Groupe d'Etudes Techniques". L'idée, si elle semble simple au premier abord, s'avèrera très compliquée par la suite du point de vue de l'organisation.

1. LA NAISSANCE DU GET.

Sans trop analyser les conséquences, ni même vraiment réfléchir à la manière de mener à bien cette mission, j'accepte la proposition. Mon désir de m'investir au sein de l'E.F.S. et la possibilité de construire un produit nouveau balaya rapidement mes interrogations sur les problèmes que cela allait engendrer.

Pour démarrer, le Président de l'E.F.S. me donna les pistes suivantes :

- ↳ constituer un groupe de travail et en prendre la responsabilité,
- ↳ réaliser des articles pour la revue fédérale Spelunca compréhensibles par tous les spéléos (un article par Spelunca),
- ↳ réaliser pour Info-EFS (2 fois par an) des articles ciblés et s'adressant aux cadres fédéraux (ex: techniques d'encadrement),
- ↳ renouer le contact avec les constructeurs (essais de matériels et nouveautés),
- ↳ réaliser une vidéo exploitable dans les stages fédéraux, congrès, journées d'études,
- ↳ de tester le matériel dans diverses configurations de pratique.

La première démarche a été de constituer un groupe motivé par les objectifs fixés. D'abord composé de personnes de mon entourage, il s'est étoffé au fur et à mesure de l'évolution du G.E.T. Les articles publiés ont suscité des vocations ce qui a permis d'étoffer régulièrement la petite équipe du départ.

2. LE FONCTIONNEMENT.

Version n° 1

L'idée de départ consistait, compte tenu du petit nombre de personnes (une dizaine), à organiser des réunions de travail régulières pour réaliser les articles. Il suffisait de trouver un sujet et demander à chaque membre de me proposer un projet d'article. Puis, après retour du courrier, j'effectuais la synthèse. Après élaboration du document, il suffisait de se réunir pour apporter la dernière touche avant parution (sorte de comité de relecture).

Ce système n'a jamais fonctionné compte tenu de la diversité géographique des participants, du manque de disponibilité, et du prix de revient de ces réunions.

Version n° 2

Après ce démarrage laborieux, je mis en place une nouvelle méthode de fonctionnement basée sur des échanges de courrier, nettement moins coûteuse, mais qui demandait une grande anticipation des propositions d'article avant parution. Le projet d'article était découpé par thème et proposé à la correction et complément en fonction des spécialités de chacun. Si le fond des articles s'en trouvait amélioré, ce fonctionnement présentait cependant quelques lacunes :

- ↳ difficulté pour la mise en forme définitive
- ↳ l'article ne permettait pas un consensus des rédacteurs ce qui est primordial pour ce type de parution
- ↳ le système se trouvait bloqué si une personne ne répondait pas

Version n° 3

Les premiers articles parus commençaient à porter leurs fruits. La reconnaissance du G.E.T. au sein de l'E.F.S. donnait aux spéléos le désir de participer à notre démarche. Des propositions d'articles et de collaboration aux travaux me parvenaient. Il fallait envisager une autre organisation pour traiter les sujets délicats. Les demandes d'avis n'étaient plus spécialisées mais concernaient la globalité de l'article. La synthèse, beaucoup plus difficile à établir augmentait la quantité de travail.

A priori, le fonctionnement semblait satisfaisant dès l'instant que :

- ↳ des délais de réponses étaient fixés
- ↳ les sujets étaient simples.

Par contre, lorsque les sujets mettaient en cause des techniques de progression, les avis se trouvaient quelquefois différents. La première synthèse ne suffisait pas.

Version n° 4

Pour obtenir un maximum d'avis, la diffusion des projets d'articles a été étendue au Conseil Technique de l'E.F.S.

Ainsi, avec l'avis du constructeur, un très large tour d'horizon est effectué avant la publication. Bien évidemment le produit final reflète la vision du maximum de personnes mais ne peut satisfaire tout le monde.

Un petit tableau en annexe reprend le cheminement à effectuer pour élaborer d'un article.

3. LE CHOIX DES ARTICLES.

D'abord laissé à mon initiative, les thèmes ont été choisis en fonction des besoins et des courriers reçus. Mais, l'actualité m'a obligé à faire évoluer l'information des spéléos en travaillant sur les causes d'accidents. La notion de Retour d'EXpérience "REX" est alors apparue mettant en exergue après analyse du vécu :

- ↳ des problèmes techniques
- ↳ des particularités d'équipement
- ↳ le besoin de formation
- ↳ des situations particulières

Pour mener à bien cette démarche, l'implication de la commission secours est nécessaire pour rebondir l'analyse des interventions.

Dans le choix des sujets, il faut également prendre en compte le travail effectué lors des stages moniteurs. Une harmonisation et une participation du G.E.T. lors des journées de recherche technique sont indispensables. Un inventaire de toutes les recherches techniques effectuées au cours des stages sur les dix dernières années est en cours de réalisation. Ce document permettra de cibler beaucoup mieux nos futures démarches et d'entreprendre leur publication après compléments et mises à jour. L'actualité et les techniques nouvelles sont également des facteurs déterminants dans le choix des sujets.

4. LE CONTENU DES ARTICLES.

Les articles pour Spelunca visent un public très large. Ils doivent donc :

- ↳ être compréhensible par tous
- ↳ être clair et préconiser une technique simple et sécuritaire
- ↳ jouer un rôle préventif
- ↳ rester très près des pratiques courantes du spéléologue
- ↳ refléter l'avis des personnes consultées
- ↳ remettre en cause certaines idées reçues

Les articles pour info-E.F.S. sont plutôt ciblés pour les cadres donc axés vers l'enseignement. Ils doivent donc :

- ↳ relater des méthodes de progression simple et sécuritaire (descente en rappel)
- ↳ informer sur des techniques d'encadrement
- ↳ donner des informations sur les nouveautés ou des techniques un peu plus pointues
- ↳ faire évoluer l'enseignement

5. LES TESTS.

Ce qu'il y a de plus difficile dans les tests à réaliser, c'est de ne pas se faire plaisir :

- ↻ en reprenant les tests des constructeurs
- ↻ en travaillant sur des configurations qui n'arrivent jamais
- ↻ en effectuant des tests qui ne servent à rien
- ↻ de trouver du matériel performant

L'élaboration des tests a demandé :

- ↻ une prise de contact avec les constructeurs et l'utilisation de leur centre d'essai (Petzl, Béal)
- ↻ la constitution d'une petite équipe motivée
- ↻ la collaboration avec le S.S.F. pour certains tests
- ↻ des protocoles de plus en plus rigoureux
- ↻ l'achat d'un dynamomètre
- ↻ l'exploitation des résultats de façon très simple

6. LES OUTILS AUDIOVISUELS.

Hormis un diaporama sur la confection des cordes, les tournages effectués en vidéo n'ont rien apporté. Des problèmes de qualité d'images et de réalisation du produit fini n'ont pas permis de produire des documents exploitables. Il faudra revoir sérieusement ce domaine pour apporter un plus à la prévention. La commission audiovisuelle de la fédération pourrait si elle le désire se mettre au service du G.E.T.!

7. L'AVENIR.

Les projets à court terme :

- ↻ article sur le descendeur
- ↻ article sur le noeud en Y
- ↻ article sur la position du delta
- ↻ article sur la normalisation européenne et participation au groupe VigiNorm piloté par l'E.F.S.
- ↻ tests sur les chevilles DBZ et goujons de 6mm
- ↻ tests sur les cordes de 8mm
- ↻ développement du REX

8. CONCLUSION.

Le G.E.T. doit rester la référence en matière de technique spéléo et un organisme de conseil au service du plus grand nombre de pratiquants.

Il doit veiller à l'évolution des techniques, les faire progresser, afin d'améliorer la sécurité, la simplicité et l'efficacité sous terre. Sa démarche doit s'axer vers un enseignement simple des techniques de progression. Le rôle préventif prendra dans les années à venir une place prépondérante dans les travaux du G.E.T. Le G.E.T. devient par la force des choses la mémoire technique de l'E.F.S. Pour faciliter le travail et les recherches, un inventaire technique sur les sujets abordés en stage a vu le jour et que nous ferons vivre.

De toute évidence, les notions techniques intéressent les spéléos et c'est avec beaucoup de plaisir que j'en ai assuré la coordination. Il faut beaucoup de temps et de patience pour effectuer les synthèses. Il faut également prendre du recul lorsque les passions se déchaînent et surtout travailler sans cesse pour harmoniser les différents avis.

Je crois beaucoup au concept du Retour d'EXpérience. La confidentialité des accidents n'est plus de mise, travaillons tous ensemble pour la prévention.

9. LES PUBLICATIONS DU GET.

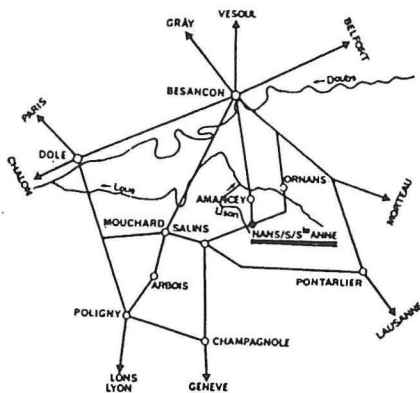
- ☞ INFO EFS N°25 (1er semestre 1994)
 - ☞ INFO EFS N°26 (2ème semestre 1994)
 - ☞ INFO EFS N°27 (1er semestre 1995)

 - ☞ INFO EFS N°28 (2ème semestre 1995)
 - ☞ INFO EFS N°29 (1er semestre 1996)

 - ☞ SPELUNCA N° 54 (juin 1994)
 - ☞ SPELUNCA N° 55 (septembre 1994)
 - ☞ SPELUNCA N° 56 (décembre 1994)
 - ☞ SPELUNCA N° 57 (avril 1995)

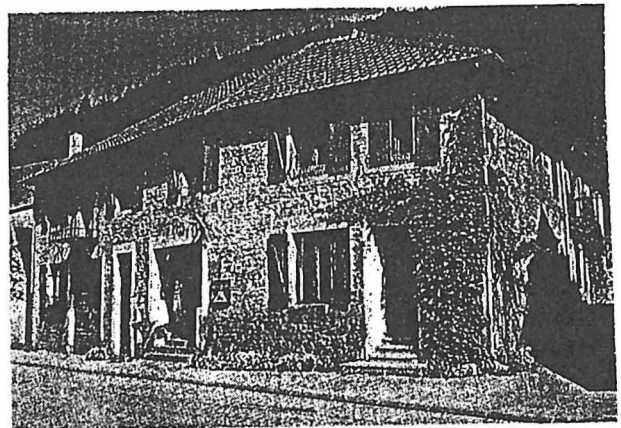
 - ☞ SPELUNCA N° 59 (septembre 1995)
 - ☞ SPELUNCA N° 61 (mars 1996)
 - ☞ SPELUNCA N° 62 (juin 1996)
- ↳ L'échelle et son utilisation en spéléo
 - ↳ Repérage des cavités par satellites (G.P.S.)
 - ↳ Bilan d'un an de fonctionnement
 - ↳ L'assurance des débutants en verticale
 - ↳ La préparation du kit
 - ↳ Topographie, concept de notation pour toporobot
 - ↳ A propos du dégagement d'équipier
 - ↳ Bilan de deux ans de fonctionnement
 - ↳ Le rappel de corde en traversée

 - ↳ L'équipement personnel du spéléologue
 - ↳ La pompe
 - ↳ Le kit
 - ↳ Les cordes
 - ↳ présentation du G.E.T.
 - ↳ Les noeuds de jonction
 - ↳ Le retour d'expérience
 - ↳ Le perceur manuel à cartouche Hilti



GITE D'ETAPE LE LISON

Nans sous Sainte-Anne
25330 Amancey
Tel : 03.81.86.50.79



NANS SOUS SAINTE-ANNE

Un site à découvrir.

Nombreux sentiers, et GR 590.

Les sources du Lison, du Gyps, et du verneau, le Creux Billard, le porche de la Sarrazine, le Pont du Diable, les belvédères.

Visite de musées : la Taillanderie, les salines de Salins les Bains.

Le gîte d'étape est ouvert toute l'année, à tous publics, individuels ou groupes. Confortable, bien équipé, on y séjourne librement. Cuisine à la disposition de tous, ou pension, demi-pension sur place. L'hébergement comprend des chambres individuelles, des dortoirs de 4 à 8 places. Capacité de 36 places, plus un refuge de 16 places.

Principales cavités à proximité : Jérusalem, Baume des Crêtes, Bief Bousset, réseau du Verneau, Baume Sainte-Anne, Gros Gadeau, Vauvougier, Chauveroché...

le retour d'expérience confronté au droit d'ingérence... FALLAIT-IL INTERVENIR ?

par Jean-Pierre DEPAQUIS et Stéphane JAILLET

C'est un de ces samedi soirs sans prétention. Un de ces samedi soirs où sur un coup de tête, on décide d'aller tuer quelques heures au fond d'un trou, à tirer quelques seaux pour faire avancer une désob à laquelle plus personne ne croit. Un samedi soir qu'il faut bien occuper pour ne pas finir devant une série de canettes qui voue cloue un spéléo pour tout le week-end.

Une heure plus tard, nous sommes donc là tous les deux à l'entrée de la Sonnette, cavité archi-classique de Lorraine où au fond (à -63m), un boyau humide nous laisse l'espoir d'une suite hypothétique. Par le puits d'entrée de 30m, nous entendons des voix qui nous indiquent qu'une équipe est dans le trou, et qu'elle y est entrée par le deuxième accès.

Dix minutes nous suffisent à les rejoindre dans la série de puits terminaux, pour constater la qualité de leur équipement. Ce n'est qu'une suite de cartons rouges où les facteurs 2 (les vrais) succèdent aux monospits, et s'enchaînent sur frottements et noeuds bizarroïdes : la totale... Nous apostrophons le dernier de l'équipe à la base d'un petit ressaut :

"- *Bonjour (premier contact). Chouette comme trou hein ? Vous venez d'où ?*

- *De la région parisienne. Mais on débute. C'est Jacques le chef qui nous emmène ; il a plus de 600 trous à son actif."*

Nous nous regardons tous les deux. A partir de ce moment là, nous pouvons nous sauver en courant pour ne pas voir l'accident, ou intervenir de suite en hurlant à tout casser. Entre les deux, sans trop y réfléchir, nous décidons de continuer pour aller tirer nos seaux. Après tout, on est venus pour ça.

Cinq minutes plus tard, nous rejoignons le-dit Jacques : basketx, rexo, gauloises, sans trop d'allure, pour constater que les 600 trous c'est peut-être dans la tête qu'il les a.

"- *Bonjour (second premier contact). Dis-donc, faut faire un peu gaffe avec l'équipement tu sais ? C'est important. T'es de quel club, tu connais un peu la fédé ?*

- *Rue Saint-Maur... nous balbutie-t-il comme pour se justifier.*

- *On y fait de super stages pour apprendre l'équipement, les cordes, les mousquetons... Ca te ferait peut-être pas de mal pour équiper sécurité ! "*

Jacques ne comprend pas trop ce qu'on lui dit. Alors lâchement, nous filons dans notre boyau et commençons les allers et retours. Pénible, mais là au-moins, pas de conscience, Y-a qu'à tirer.

Les deux néophytes sont sympas. Nous leur parlons de clubs, de stages, de fédé, de spéléo agréable. Une petite heure se passe ainsi, et ils décident enfin de remonter. Mais là encore, c'est la cata ! Le cadre incapable d'expliquer les rudiments de la montée aux bloqueurs s'emmêle, emmêle ses débutants, emmêle les cordes... C'est le souk complet.

Nos regards se croisent souvent : doit-on intervenir ? Oui sachant qu'à priori ils sont partis pour galérer un moment, que l'équipement est mauvais mais que bon, il ne devrait pas y avoir de mort. Non car intervenir, c'est tuer Jacques sur place (le cadre), casser le groupe, mettre les débutants dans le doute, leur donner l'image d'une spéléologie à deux visages : la mauvaise spéléologie qu'ils vivent à ce moment, et la bonne : à priori la nôtre et en tant que brevetés, celle de l'EFS).

C'est ce à priori qui pose véritablement le problème du droit d'ingérence. Au nom de quoi peut-on (ou doit-on) détruire une sortie, un cadre (si nul soit-il), et un groupe venu découvrir une activité ? Au nom de la sécurité ? Le cas est limite. Au nom de la grandeur de l'EFS ? Nous n'en sommes pas convaincus. Nous repensons à ces militaires américains débarquant sur les côtes de Somalie arme au poing, et projecteurs braqués, pour sauver la veuve et l'orphelin. Nous ne voulons pas ressembler à ça.

Nous en sommes là de nos réflexions, et déjà la petite équipe à pris de l'altitude, doucement et pas vraiment sûrement, mais ils montent. Oui, ils montent.

Notre séance de désob est terminée. Nous remontons à notre tour et les rattrapons au bas du P30. Ils sont fatigués, sans lumière, mais refusent encore la timide aide que nous leur proposons. Pas d'hésitation, on se casse.

Ca y est. On est dehors, on se change, on sourit. Quelle équipe de bras cassés vraiment !

Mais non on ne sourit pas. Peut-on les laisser ainsi se dégoûter de la spéléo ? Car en bas c'est la crise : tout le monde s'engueule. Jacques le cadre est toujours aussi sourd ; il ne capte absolument rien. Ca y est, le groupe a explosé. Enfin...

Nous redescendons rapidement le puits et proposons énergiquement de nous occuper de la débutante la plus secouée. Pas de réponse du cadre, mais un "oh oui" féminin qui pourrait nous faire bénir la spéléo version EFS. On est des cow-boys tout d'un coup et on n'aime pas trop ça.

Un rapide balancier, et en quelques minutes la nénéte est dehors. Elle sourit. C'est vrai qu'elle a de beaux yeux bleus...

Mais fallait-il intervenir ?

*Et vous cher lecteur breveté : qu'en pensez-vous ? Ce genre de situation trop fréquente, vous l'avez probablement déjà vécue. Vous y avez participé ou vous l'avez seulement croisée ? Sur quels critères avez vous fait le **choix moral** d'intervenir ou de passer votre chemin ?*

Votre avis nous intéresse !

R.L.

CENTRE DE SPORTS ET DE LOISIRS " Le Monna "

-L'Infrastructure

*chambres de deux à cinq lits, literie de qualité,

*sanitaires individuels. (par chambre: une salle de bains, une douche et un wc),

*cuisines intégrées et salles à manger,

*salons de détente, salle d'activités, de réunions ou de cours, équipée pour les projections et les rétro-projections,

*local-séchoir,

*local Matériel.

☒ Une Structure étudiée et aménagée pour un accueil de groupes ou d'individuels, pratiquant des activités de Pleine Nature dans le cadre de "Stages", de Week-ends, ou journées de formation, ou de loisirs.

☒ Un encadrement diplômé d'Etat et Fédéral peut intervenir.

☒ Un matériel de qualité, performant et "sécurité", est utilisé pour chaque activité.

Le Monna 12100 MILLAU

Tél: 65 61 31 57 / FAX: 65 61 29 29

SEJOURS SPORTS NATURE EN VALLEE LOT-CELE

Découverte - Initiation - Perfectionnement aux activités de Pleine Nature

BASE DE LOISIRS " LES AMIS DU CELE "

Centre Agréé: Jeunesse et Sports - Education Nationale
Ecole Française de: Canoë-Kayak - Spéléologie - Escalade

Encadrement des activités: Spéléologie, Canoë, Escalade, V.T.T
par des moniteurs Diplômés à la Journée ou 1/2 Journée

Label Point Canoë Nature, Fédération Française de Canoë-Kayak

Decentes sur le Célé libres où accompagnées

Parcours de 10 km (Monteils - Base) départ du centre 14 h

Parcours de 18 km (St Sulpice - Base) départ du centre 10h30

Séjour Découverte de la Randonnée (se renseigner)

Renseignements - Réservations:

Les Amis du Célé - le Liauzu 46330 ORNIAC

Tél: 05 65 31 26 73 - Fax: 05 65 30 26 10

